



Acton Vale, Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-André-d'Acton, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Damase, Saint-Denis, Saint-Dominique, Saint-Ephrem-d'Upton, Saint-Hugues, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Marcel, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Pie, Saint-Simon, Saint-Théodore-d'Acton,

Rapport annuel 2006

Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Valérien, Sainte-Christine, Sainte-Hélène, Sainte-Madeleine, Sainte-Rosalie, Upton, Béthanie, Granby, L'Ange-Gardien, Lawrenceville, Rougemont, Roxton, Roxton Falls, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Ange-Gardien, Saint-Césaire, Saint-Joachim-de-Shefford, Saint-Michel-de-Rougemont, Saint-Paul-d'Abbotsford, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford, Warden, Waterloo.

MAC de Saint-Hyacinthe : (450) 778-6023 • MAC d'Acton Vale : (450) 778-6023 • MAC de Granby : (450) 372-7679

<http://www.macst-hyacinthe.qc.ca/> • mac@ntic.qc.ca



Organisme membre de Centraide Richelieu-Yamaska

*Coordination générale par Yvan Boulay
Graphisme, mise en page et correction des textes par Jan-Philippe Barbeau
Propos recueillis et écrits par Paul-Henri Frenière*

Table des matières

Le Mouvement action chômage.....	5
Mot du président et du président et du coordonnateur	6
Financement.....	9
Ressources humaines.....	11
Les activités de l'organisme	
• Volet 1 : la défense collective des droits.....	12
• Volet 2 : formation et information.....	14
• Volet 3 : implication dans la communauté.....	16
Statistiques	
• Les tendances	17
• Nombre d'interventions par thème (par année).....	18
• Tableau : Clientèle par région	19
• Tableau : Interventions en 2002 (par groupe d'âge).....	20
• Tableau : Interventions en 2003 (par groupe d'âge).....	21
• Tableau : Interventions en 2004 (par groupe d'âge).....	22
• Tableau : Interventions en 2005 (par groupe d'âge).....	23
• Tableau : Interventions en 2006 (par groupe d'âge).....	24
• Tableau : Interventions 2001-2006 (hommes / femmes)	25
• Tableau : Interventions 2001-2006 (en personne / par téléphone).....	26
• Tableau : Formations 2001-2006.....	27
Concertation.....	29
Conclusion	30
Plan d'action 2007.....	32
Documents annexes	
• Extrait du Rapport annuel du CLD Les Maskoutains.....	33
• Le marché du travail en Montérégie, bilan annuel 2006 (IMT).....	45
• Bulletin sur le marché du travail, région de la Montérégie, 2 ^e trimestre 2006.....	73

Le Mouvement action chômage

Le Mouvement action chômage est un organisme communautaire de défense collective des droits des travailleurs avec ou sans emploi. Le MAC offre ses services et dispense ses activités dans les régions de Saint-Hyacinthe, de Granby et d'Acton Vale.

Mis sur pied en 1982 à Saint-Hyacinthe, le MAC est un organisme autonome développant ses propres activités, reposant sur l'implication de ses membres, avec un conseil d'administration, une équipe de travailleurs et de bénévoles.

Notre mission est multiple. D'abord, le MAC donne de la formation, des informations et des conseils aux travailleurs avec ou sans-emploi, par le biais d'un service téléphonique ou par son site Internet de consultation facile. Nous offrons un service de représentation auprès de la Commission d'assurance-emploi (Centre de ressources humaines Canada) pour soutenir les gens dans leurs démarches visant la défense de leurs droits. Chaque année, plusieurs milliers de personnes font appel à nous pour obtenir de tels services.

Ce travail juridique nous a permis d'acquérir une expertise unique que nous mettons au service des travailleurs, par exemple en publiant une documentation spécialisée et vulgarisée relative à la loi et aux règlements.

Nous organisons aussi à l'intention des collectivités (organismes communautaires, syndicats, etc.) des sessions de formation sur la loi, de façon à renseigner les uns et les autres sur les aspects problématiques engendrés par celle-ci.

Même si nos services sont gratuits, en même temps, et il faut bien le dire, l'ensemble de nos activités repose sur des ressources financières très minces, en partie palliées par la volonté et l'implication de nombreuses personnes au sein de notre organisme et par le soutien financier (dons) que nous procurent des syndicats, des communautés religieuses et la population en général.

Sur le plan social, le MAC s'efforce de demeurer vigilant et de s'opposer lorsqu'il le faut aux restructurations gouvernementales, celles-ci se faisant souvent au détriment des plus défavorisés de la société. Nous demeurons fidèles à nos premiers engagements, animés par la volonté et l'espoir d'un monde au service des hommes et des femmes, et non de leur asservissement.

Mot du président et du coordonnateur

2006 : une année difficile

Nous l'avions prévu dans notre dernier Rapport annuel, l'année 2006 a été particulièrement difficile en raison des nombreuses mises à pied effectuées par certaines entreprises de la région. En fait, selon les dernières données recueillies, plus de 1600 emplois ont été perdus sur le territoire desservi par le CLD Les Maskoutains tandis que la région d'Acton Vale accusait une perte nette de 265 emplois manufacturiers.

C'est donc dire que des centaines de salariés se sont retrouvés, bien malgré eux, en situation de chômage. Fidèle à sa mission première, le Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe a joué un rôle proactif en offrant ses services et son expertise à ceux et celles qui devaient traverser ces moments difficiles.

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC s'est adapté rapidement à cette situation pour répondre aux besoins de la communauté en collaboration avec les diverses instances du milieu. D'abord en se situant comme un important « diffuseur » d'information, notamment en ce qui a trait aux dispositions de la loi de l'assurance-emploi.

Diffuser l'information

À cet égard, les nouveaux outils dont s'est doté notre organisme depuis quelques années ont été d'une précieuse utilité. Notre site Internet, par exemple, permet un accès facile et gratuit au Petit guide des chômeurs et chômeuses qui répond à bon nombre de questions que se posent les gens qui perdent leur emploi.

De plus, l'envoi régulier de notre bulletin « Synthèse », de même que « Synthèse Plus » qui présente une version plus élaborée sur ces dossiers, a servi à informer régulièrement les nombreux abonnés qui le reçoivent. Enfin, nous avons innové en produisant un envoi spécial « Synthèse Express » qui s'est adressé particulièrement aux principaux intervenants impliqués dans ces dossiers.

Nous avons également répondu à des demandes plus spécifiques provenant à la fois des travailleurs, des syndicats ou même des médias, locaux ou nationaux. Par des rencontres personnelles, ou de groupe, nous avons mis notre expertise au service de la communauté pour répondre aux besoins d'information.

De manière plus générale, cette présence auprès de la communauté s'est manifestée, encore cette année, par la publication hebdomadaire de notre chronique *Le Mac vous informe* dans le Courrier de Saint-Hyacinthe, un outil d'information non négligeable pour ces travailleurs qui doivent s'initier aux rudiments de la loi de l'assurance-emploi.

Pour des modifications à la loi

Parallèlement à ses activités reliées aux problématiques engendrées par ces pertes massives d'emplois, le MAC a poursuivi son travail de fond pour susciter des modifications nécessaires à la loi de l'assurance-emploi.

Dès le début de l'année 2006, notre organisme est intervenu lors de la campagne électorale fédérale auprès des différents candidats des quatre circonscriptions limitrophes. Poursuivant une démarche non partisane, mais de sensibilisation, nous avons présenté, sur vidéo, la réalité vécue par cinq victimes des injustices que provoque le régime actuel.

Nous avons par la suite demandé aux candidats de tous les partis de signer un engagement à l'effet que la loi soit réformée pour une meilleure justice sociale. Les récentes interventions effectuées en ce sens par les partis d'opposition, à Ottawa, laissent entendre que notre message a été entendu.

La Marche des chômeurs

Il va sans dire que le MAC de Saint-Hyacinthe n'a pas fait cavalier seul dans cette démarche. C'est en étroite concertation avec la Coalition des sans-chemise Richelieu-Yamaska que ces actions ont été menées. Notre organisme joue un rôle actif au sein du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC).

Ces alliances ont amené le MAC à participer activement à la *Marche des chômeurs* qui a culminé, le 18 octobre 2006 à Ottawa, devant le Parlement du gouvernement fédéral. Nos organismes affiliés, incluant les grandes centrales syndicales, ont alors réitéré leurs demandes de modifications à la loi de manière à alléger les critères d'admissibilité et ensuite bonifier la protection des personnes assurées.

Cette initiative a obtenu un succès tant politique que médiatique et nous sommes particulièrement fiers d'y avoir collaboré. En effet, tant aux niveaux de l'organisation, des communications ou de la participation, le MAC a été présent à toutes les étapes. Nous sommes confiants que nos efforts soutenus conduiront le gouvernement fédéral à modifier sa législation afin de permettre à davantage de chômeurs d'accéder aux prestations (actuellement, moins de 50 % y ont droit) et que celles-ci équivalent à 65 % du salaire pour un minimum de 35 semaines.

Le MAC répond présent

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, le Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe a joué pleinement son rôle d'organisme voué à la défense collective des droits. Son statut de groupe communautaire autonome lui a aussi permis de s'adapter rapidement aux besoins engendrés par les nombreuses pertes d'emploi.

Mais son rôle ne s'est pas arrêté là. Dans un contexte économique particulièrement difficile où les forces vives du milieu sont appelées à se solidariser, le MAC a répondu présent. En effet, en plus d'assurer un service essentiel d'information, notre organisme a établi et favorisé des liens

entre les divers intervenants impliqués dans divers dossiers, notamment celui de la fermeture des usines d'Olymel.

L'objectif était évidemment d'éviter ou de retarder – autant que faire se peut – ces licenciements massifs qui engendrent inévitablement des drames humains et sociaux. Bien sûr, le MAC a conservé sa mission première, à savoir la défense des travailleurs avec ou sans emploi, mais il a relevé le défi d'adapter ses pratiques aux nouvelles réalités de l'économie régionale dictées par la conjoncture mondiale.

Remerciements

En tant qu'organisme à but non lucratif, nous tenons à remercier sincèrement nos bailleurs de fonds (le Secrétariat à l'action communautaire autonome, les communautés religieuses, les syndicats et les députés de la région) qui contribuent activement à la poursuite de notre mission.

Nous remercions également nos administrateurs bénévoles qui nous permettent – grâce à leur implication dévouée – de maintenir et de faire grandir une vie associative et démocratique riche en valeurs humaines. Nous invitons, par la même occasion, ceux et celles qui voudraient enrichir notre équipe par leur action bénévole.

Enfin, nous saluons nos partenaires du milieu communautaire, de même que tous les organismes locaux et régionaux avec lesquels nous travaillons et qui nous apportent leur collaboration. Nous sommes convaincus que tous ces gestes de solidarité se maintiendront en 2007 de manière à soutenir ceux et celles, parmi notre communauté, qui en ont bien besoin en ces temps difficiles.

Merci et bonne lecture !

Financement

Le financement du Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe en 2006 a été assuré par différents bailleurs de fonds et donateurs :

Dons

- Centraide Richelieu-Yamaska;
- CLD les Maskoutains;
- CLD région d'Acton-Vale;
- CFID, radio d'Acton-Vale ;
- CNC (Conseil national des chômeurs et chômeuses).

Dons des communautés religieuses

- Corporation des Capucins;
- Congrégation de Notre-Dame du Québec;
- Congrégation des Soeurs de la Providence;
- Congrégation des Soeurs de la Présentation de Marie;
- Congrégation des Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception;
- Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe (Mgr Moreau);
- Congrégation des Soeurs Grises (Hôtel-Dieu de Nicolet);
- Congrégation des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie;
- La Province canadienne des Pères Sainte-Croix;
- La Maison provinciale des filles de la charité du Sacré-Coeur de Jésus.

Dons des syndicats locaux

- Syndicat de l'enseignement Val-Maska;
- Syndicat des employés de Villa des Frênes;
- Syndicat des employés du Centre hospitalier Honoré Mercier (CSN);
- Syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Hyacinthe;
- Syndicat des travailleurs Olympia Saint-Simon;
- Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Dons des syndicats régionaux

- Conseil central de la Montérégie (CSN).

Dons des syndicats provinciaux

- Syndicat Québécois de la Construction.

Dons des députés

- Monsieur Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale;
- Monsieur Claude boucher, député de Johnson à l'Assemblée nationale;
- Monsieur Bernard Brodeur, député de Shefford à l'Assemblée nationale;
- Monsieur Yvan Loubier, député fédéral de Saint-Hyacinthe--Bagot;
- Monsieur Yves Lessard, député fédéral de Chambly--Borduas.

Subventions ou programmes gouvernementaux

- Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome (SACA);
- Programme Placement Carrière-Été (DRHC);
- Emploi-Québec.

Nous ne pouvons qu'être très reconnaissant envers cette générosité et cet appui. Ce soutien financier est aussi un soutien moral et un encouragement à progresser dans la même voie.

Ressources humaines

Employés

Administration

Yvan Boulay, coordonnateur.

Employés travaillant ou ayant travaillé pour nous au courant de l'année

Jacqueline Vigneux, agente d'information;

Félix-Étienne Tétrault, secrétaire;

Jan-Phillippe Barbeau;

Fernand Grégoire.

Administrateurs

Robert Ransom, président;

Suzanne Rivard, vice-présidente;

Suzanne Demers, trésorière;

Guy-Albert Dagenais, secrétaire;

Yvon Bélanger, administrateur.

Bénévolat

En plus des 5 administrateurs du Conseil d'administration du Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe, plusieurs bénévoles ont accepté de prendre différentes responsabilités à l'intérieur de notre organisme et nous ont accompagnés tout au courant de l'année.

Un grand merci à tous et toute pour leur implication.

Les activités de l'organisme

Volet 1 : La défense collectives des droits

La défense des droits des travailleurs avec ou sans emploi, de façon individuelle ou collective, demeure plus que jamais d'une grande importance de notre organisme. Au cours du dernier exercice, nous avons informé, accompagné et défendu énergiquement les travailleurs dans leurs démarches visant à obtenir justice.

En 2006, nous avons maintenu nos services de défense collective des droits à Acton-Vale et Granby en partie grâce à l'appui du milieu qui a été déterminant pour l'accomplissement de notre mission. Nous pensons à la participation de la CDC de la Haute-Yamaska et d'Acton-Vale pour leur aide technique, Centraide Richelieu-Yamaska pour le financement et le Centre de bénévolat d'Acton-Vale ainsi que la CSN (Granby) pour l'hébergement.

Tout ce travail ne peut se faire sans partenaires. Ainsi, la précieuse collaboration des députés fédéraux Yvan Loubier, Robert Vincent et Yves Lessard, des députés provinciaux Léandre Dion, Claude Boucher et Bernard Brodeur nous a permis d'aider bon nombre de travailleurs des régions de Saint-Hyacinthe, de Granby et d'Acton-Vale.

Une aide inestimable nous a également été apportée par Me Roch Guertin pour le volet assurance-emploi et pour la défense des droits individuels et collectifs.

La défense collective des droits, c'est aussi de l'action politique non partisane

La défense collective des droits c'est aussi pour nous, la poursuite de notre travail de fond pour susciter des modifications nécessaires à la loi de l'assurance-emploi.

Dès le début de l'année 2006, notre organisme est intervenu lors de la campagne électorale fédérale auprès des différents candidats des quatre circonscriptions limitrophes. Poursuivant une démarche non partisane mais de sensibilisation, nous avons présenté, sur vidéo, la réalité vécue par cinq victimes des injustices que provoque le régime actuel.

Nous avons par la suite demandé aux candidats de tous les partis de signer un engagement à l'effet que la loi soit réformée pour une meilleure justice sociale. Les récentes interventions effectuées en ce sens par les partis d'opposition, à Ottawa, laissent entendre que notre message a été entendu.

La Marche des chômeurs

Il va sans dire que le MAC de Saint-Hyacinthe n'a pas fait cavalier seul dans cette démarche. C'est en étroite concertation avec la Coalition des Sans-chemise Richelieu-Yamaska que ces actions ont été menées. Notre organisme joue un rôle actif au sein du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC).

Ces alliances ont amené le MAC à participer activement à la Marche des chômeurs qui a culminé, le 18 octobre 2006 à Ottawa, devant le Parlement du gouvernement fédéral. Nos organismes affiliés, incluant les grandes centrales syndicales, ont alors réitéré leurs demandes de modifications à la loi de manière à alléger les critères d'admissibilité et ensuite bonifier la protection des personnes assurées.

Cette initiative a obtenu un succès tant politique que médiatique et nous sommes particulièrement fiers d'y avoir collaboré. En effet, tant aux niveaux de l'organisation, des communications ou de la participation, le MAC a été présent à toutes les étapes. Nous sommes confiants que nos efforts soutenus conduiront le gouvernement fédéral à modifier sa législation afin de permettre à davantage de chômeurs d'accéder aux prestations (actuellement, moins de 50 % y ont droit) et que celles-ci équivalent à 65 % du salaire pour un minimum de 35 semaines.

Volet 2 : formation et information

Ateliers de formation

Le MAC de Saint-Hyacinthe a offert des ateliers de formation répondant aux besoins exprimés par les travailleurs avec ou sans emploi. Les thèmes de ces formations étaient :

- *Formation sur la loi d'assurance emploi et sur les interactions entre les lois sociales;*
- *Cliniques populaires s'adressant aux prestataires d'assurance emploi;*
- *Formation sur les rôles et mandats des instances décisionnelles de l'organisme;*
- *Rencontres thématiques sur les dossiers sociaux.*

Le total des participants pour ces ateliers a été de 810 personnes.

À noter que cela représente une augmentation de près de 193 participants en rapport avec 2005. Ce phénomène s'explique notamment par des demandes provenant des travailleurs menacés de perdre ou ayant perdus leurs emplois (Kimberly-Clark, Olymel, Denharco, Beaulieu Canada, etc.).

Café-Rencontres

La nouvelle formule de Café-Rencontres a abordé différentes thématiques reliées à l'assurance-emploi. Ces rencontres qui ont été dispensées à chaque mois ont permis d'offrir aux participants, en plus d'une formation, un lieu de socialisation et d'entraide. Nous sommes fier que cette initiative ait intéressé et surtout apporté un réconfort aux travailleurs avec ou sans-emploi.

Site Internet

Le MAC a estimé en 1999 qu'Internet pouvait constituer un canal privilégié d'information. Ainsi, depuis son instauration, le site Internet du MAC a été visité à plus de 162 000 reprises.

Uniquement en 2006, le site a été consulté à plus de 45 000 occasions et cette fréquentation ne pourra qu'augmenter au cours des prochaines années. Force est de constater que nous avons répondu adéquatement aux besoins de nos utilisateurs qui demandaient de rendre plus conviviale et accessible la recherche d'informations relatives aux différentes lois sociales liées au marché du travail.

Disponible sur notre site depuis 2004, le *Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses*, ce précieux outil initié par le Comité de chômage de Montréal, a été très populaire auprès des internautes. Il est à noter que le MAC de Saint-Hyacinthe a collaboré pour la première fois à la rédaction de la nouvelle version de ce guide, une édition complètement actualisée qui a été mis en ligne à l'été 2006.

Bien que fort complet, le site Internet ne peut toutefois répondre à toutes les interrogations des personnes vivant des situations problématiques. Pour bon nombre d'entre elles, cette recherche sur le Web constitue néanmoins la porte d'entrée vers une aide plus personnalisée. Certaines

utiliseront le courriel, d'autres feront un appel téléphonique ou se rendront carrément à nos bureaux pour obtenir des solutions plus élaborées à leur problème.



Diffuser l'information

Ces nouveaux outils dont s'est doté notre organisme depuis quelques années ont été d'une précieuse utilité. Notre site Internet, par exemple, permet un accès facile et gratuit au *Petit guide des chômeurs et chômeuses* qui répond à bon nombre de questions que se posent les gens qui perdent leur emploi.

De plus, l'envoi régulier de notre bulletin « Synthèse », de même que « Synthèse Plus » qui présente une version plus élaborée sur ces dossiers, a servi à informer régulièrement les nombreux abonnés qui le reçoivent. Enfin, nous avons innové en produisant un envoi spécial « Synthèse Express » qui s'est adressé particulièrement aux principaux intervenants impliqués dans ces dossiers.

En 2006, les inscriptions à ces bulletins ont passé de 700 à 5200 abonnés à travers le Canada, ce qui constitue une belle réussite.

Nous avons également répondu à des demandes plus spécifiques provenant à la fois des travailleurs, des syndicats ou même des médias, locaux ou nationaux. Par des rencontres personnelles, ou de groupe, nous avons mis notre expertise au service de la communauté pour répondre aux besoins d'information.

De manière plus générale, cette présence auprès de la communauté s'est manifestée, encore cette année, par la publication hebdomadaire de notre chronique *Le Mac vous informe* dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, un outil d'information non négligeable pour ces travailleurs qui doivent s'initier aux rudiments de la loi de l'assurance-emploi.

Volet 3 : implication dans son milieu

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, le Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe a joué pleinement son rôle d'organisme voué à la défense collective des droits. Son statut de groupe communautaire autonome lui a aussi permis de s'adapter rapidement aux besoins engendrés par les nombreuses pertes d'emploi.

Mais son rôle ne s'est pas arrêté là. Dans un contexte économique particulièrement difficile où les forces vives du milieu sont appelées à se solidariser, le MAC a répondu présent. En effet, en plus d'assurer un service essentiel d'information, notre organisme a établi et favorisé des liens entre les divers intervenants impliqués dans divers dossiers, notamment celui de la fermeture des usines d'Olymel.

L'objectif était évidemment d'éviter ou de retarder – autant que faire se peut – ces licenciements massifs qui engendrent inévitablement des drames humains et sociaux. Bien sûr, le MAC a conservé sa mission première, c'est-à-dire la défense des travailleurs avec ou sans emploi, mais il a relevé le défi d'adapter ses pratiques aux nouvelles réalités de l'économie régionale dictées par la conjoncture mondiale.

Les Tendances

Nombre d'interventions

Au Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe, le nombre d'interventions est demeuré assez stable soit de 4739 en 2006, comparativement à 4534 en 2005.

Nombre d'interventions (hommes/femmes)

Comme pour les années précédentes, les femmes ont utilisé nos services de façon plus importante, soit 2413 interventions (2769 en 2005), comparativement à 2326 (1765 en 2005) pour les hommes.

Interventions par groupe d'âge

Le groupe d'âge qui a utilisé le plus nos services en 2006 a été celui des 15 à 29 ans soit 2810 interventions (2843 en 2005). Pour ce groupe d'âge, il y a eu 1593 interventions / femmes (2019 en 2005) et 1217 interventions / hommes (824 en 2005). Par contre, il y a eu une augmentation dans le groupe d'âge 30 à 44 (homme) de 757 en 2005 à 834 en 2006.

La formation

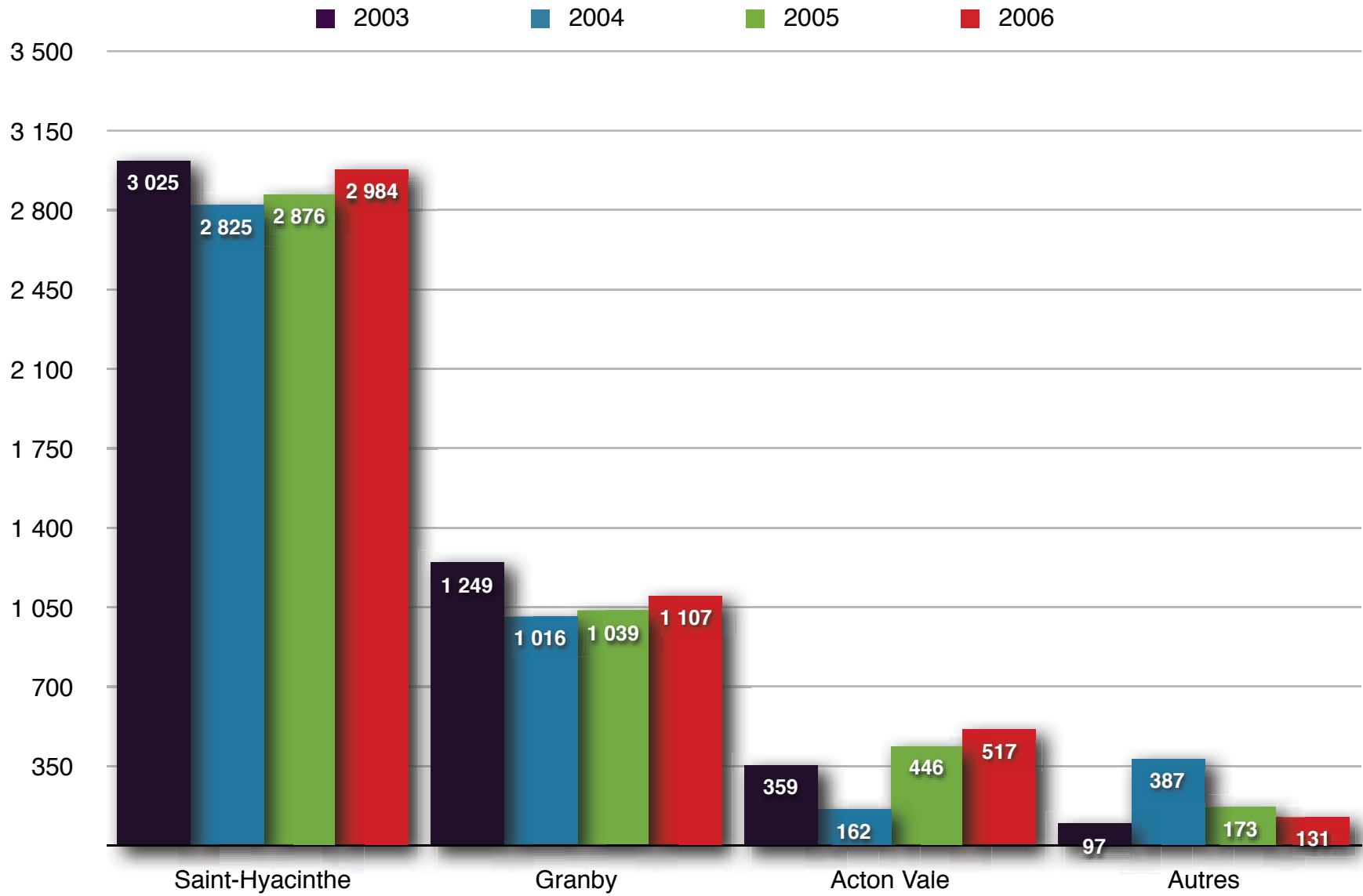
En 2006, nous avons accueilli 810 personnes à nos ateliers de formation, une augmentation de 193 personnes par rapport à 2005.

Dans les pages suivantes, vous retrouverez plus de détails sur les statistiques brièvement énumérées ci-haut.

Nombre d'intervention par thème (par année)

Assurance-emploi	2003	2004	2005	2006
Admissibilité aux prestations	39	43	37	41
Antidatation	41	31	36	26
Assurabilité de l'emploi	14	11	13	9
Congédiement ou inconduite	52	53	41	52
Conseil arbitral	41	67	54	57
Cours de formation	868	921	617	810
Demande de révision	43	54	104	83
Départ volontaire	61	59	64	71
Information dans dossier	976	813	749	674
Information générale	1834	1536	1837	2119
Juge-Arbitre	11	14	13	9
Prestations spéciales	76	53	34	10
Recouvrement	6	7	9	13
Remplir un formulaire	79	61	195	10
Revenu Canada (référence)	7	14	4	7
Trop-payé	24	21	23	14
Trop-payé et fausse déclaration	104	67	54	46
Autres thèmes	146	329	449	527
<i>* inclus courriel</i>				
Autres				
NMT-CSST	265	189	145	127
Emploi-Québec	43	47	56	34
Total	4730	4390	4534	4739
Internet (depuis 1999)				
Nombre de visites sur notre site Web	63 610	75 859	117 224	162 117

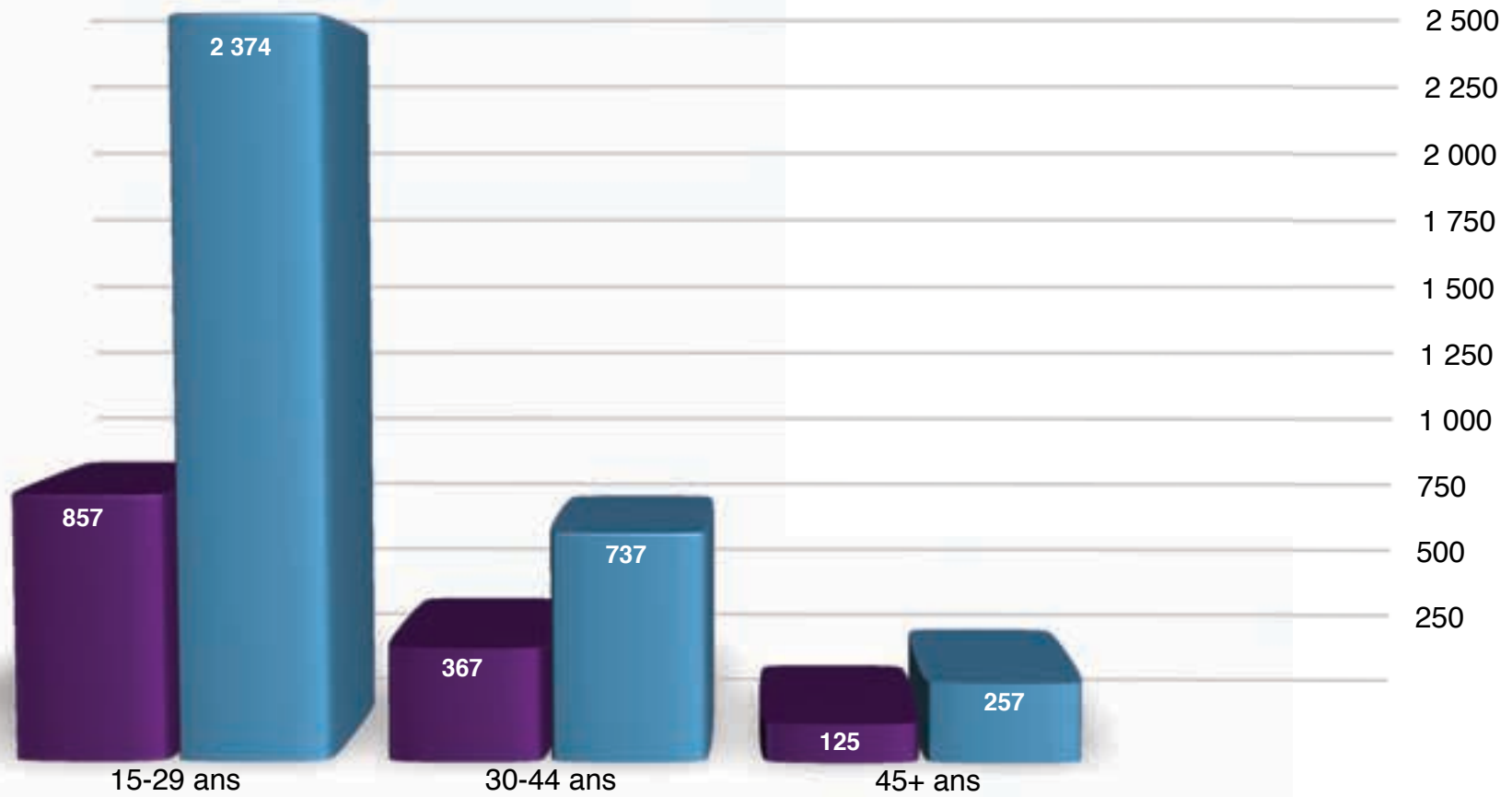
Clientèle par région



Interventions en 2002

■ Hommes

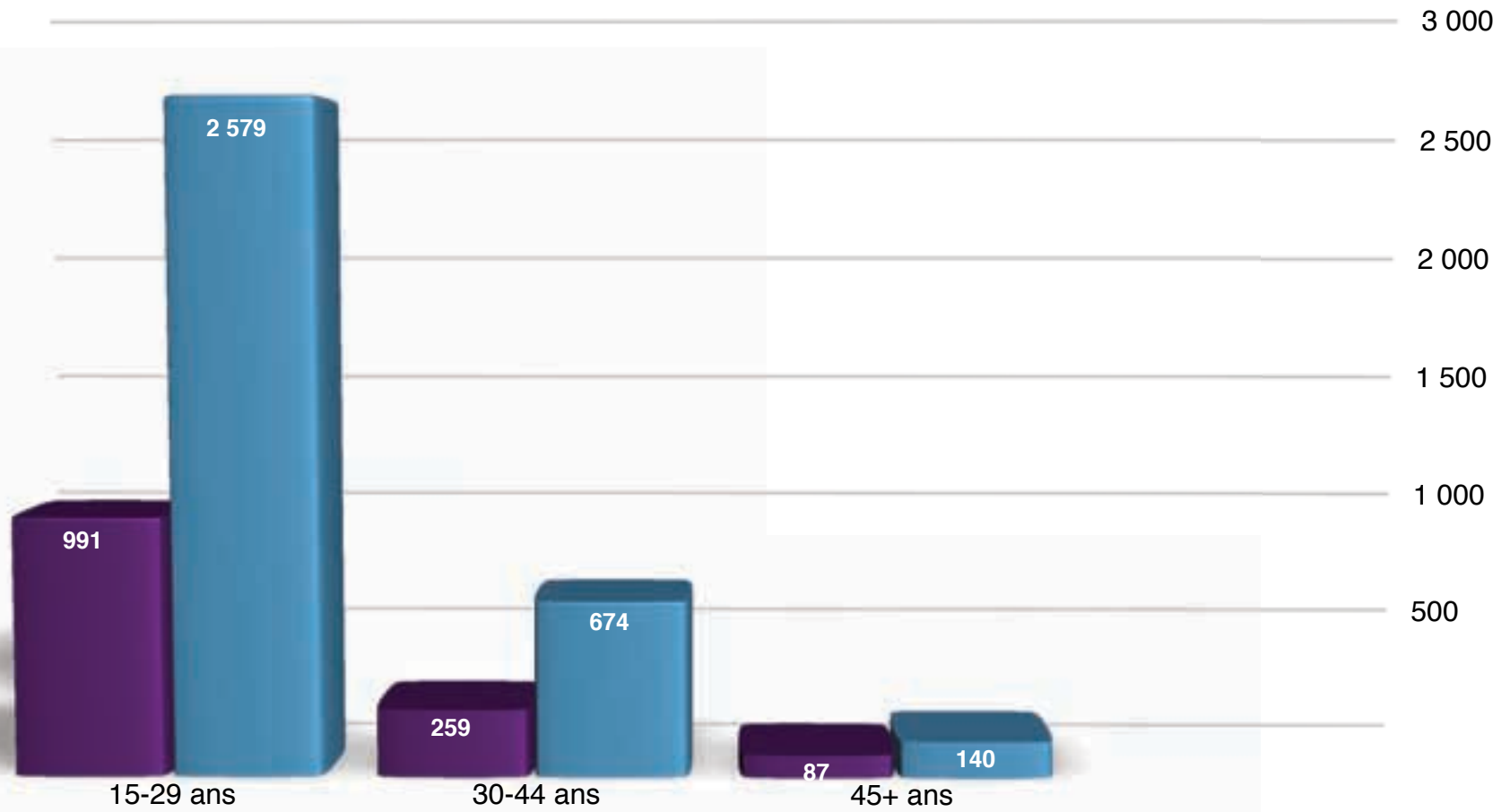
■ Femmes



Interventions en 2003

■ Hommes

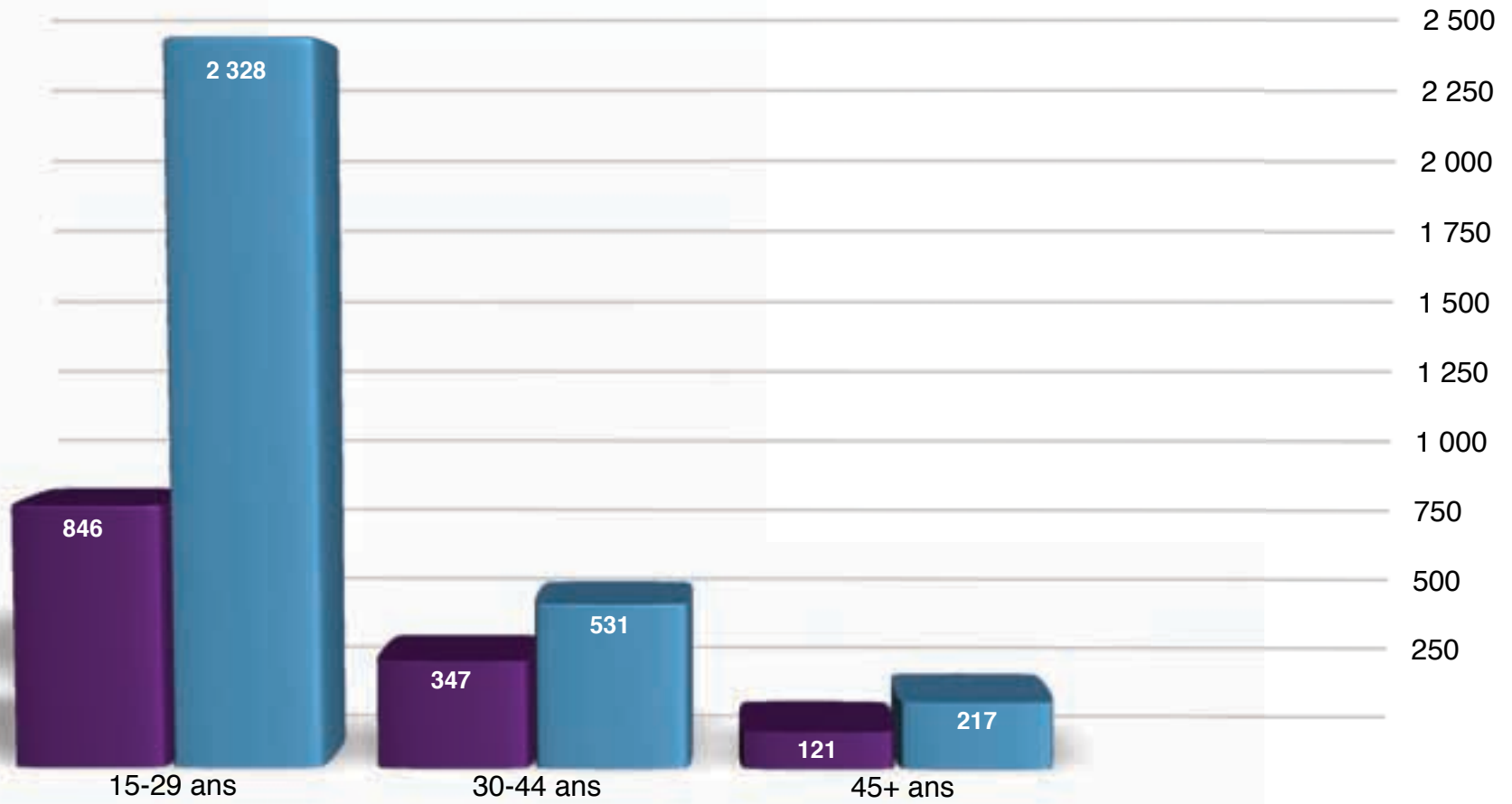
■ Femmes



Interventions en 2004

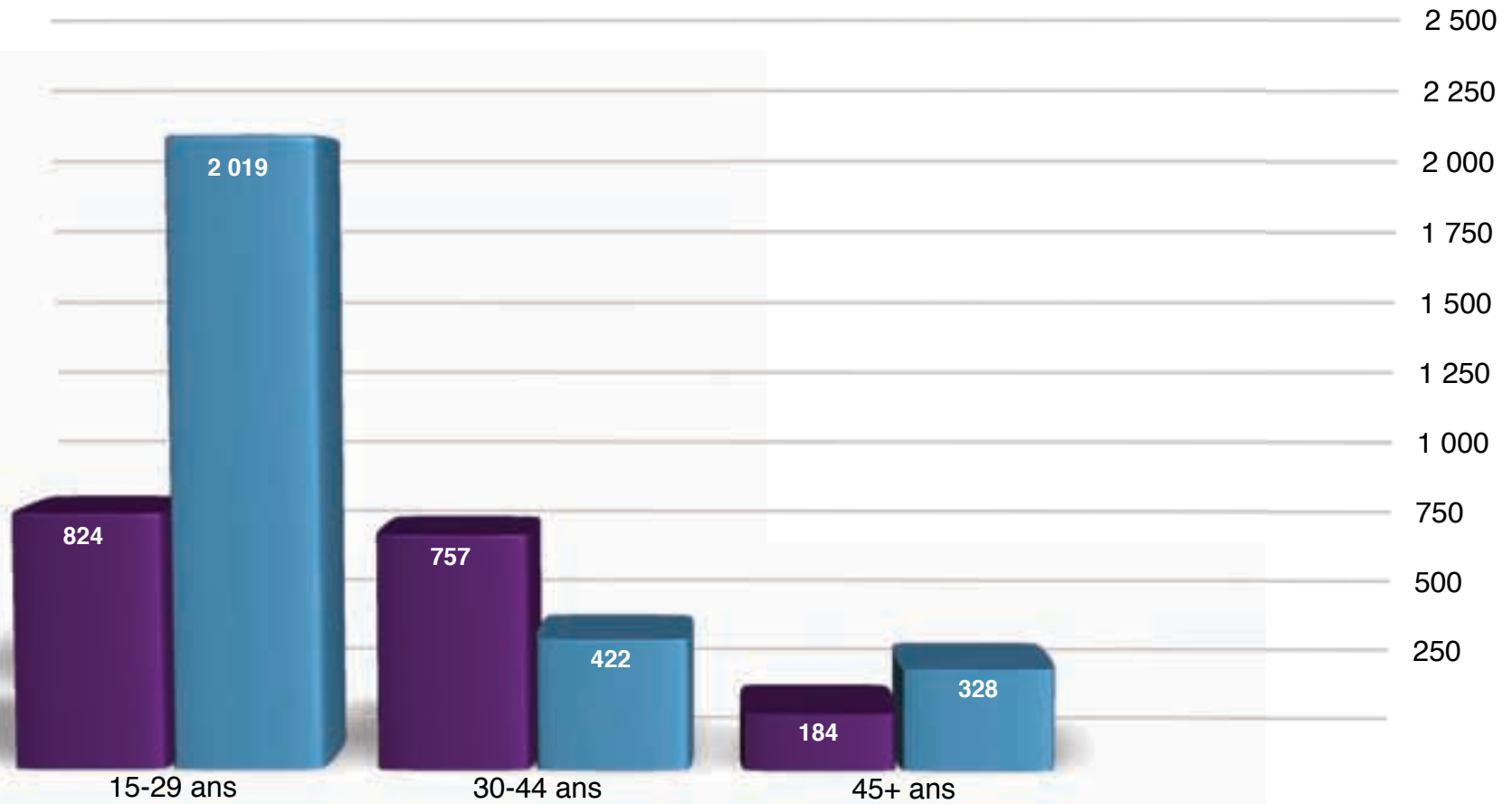
■ Hommes

■ Femmes



Interventions en 2005

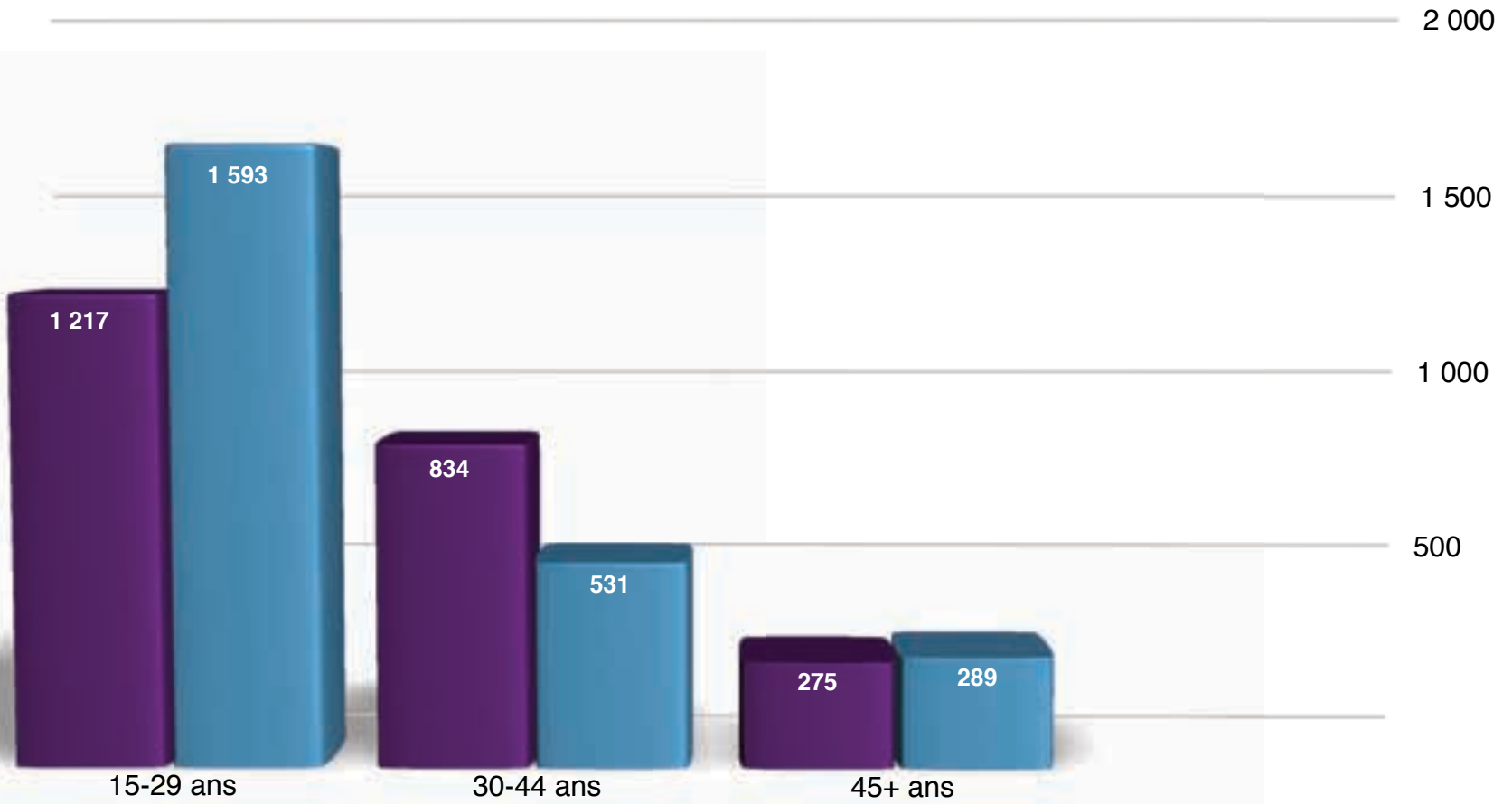
■ Hommes ■ Femmes



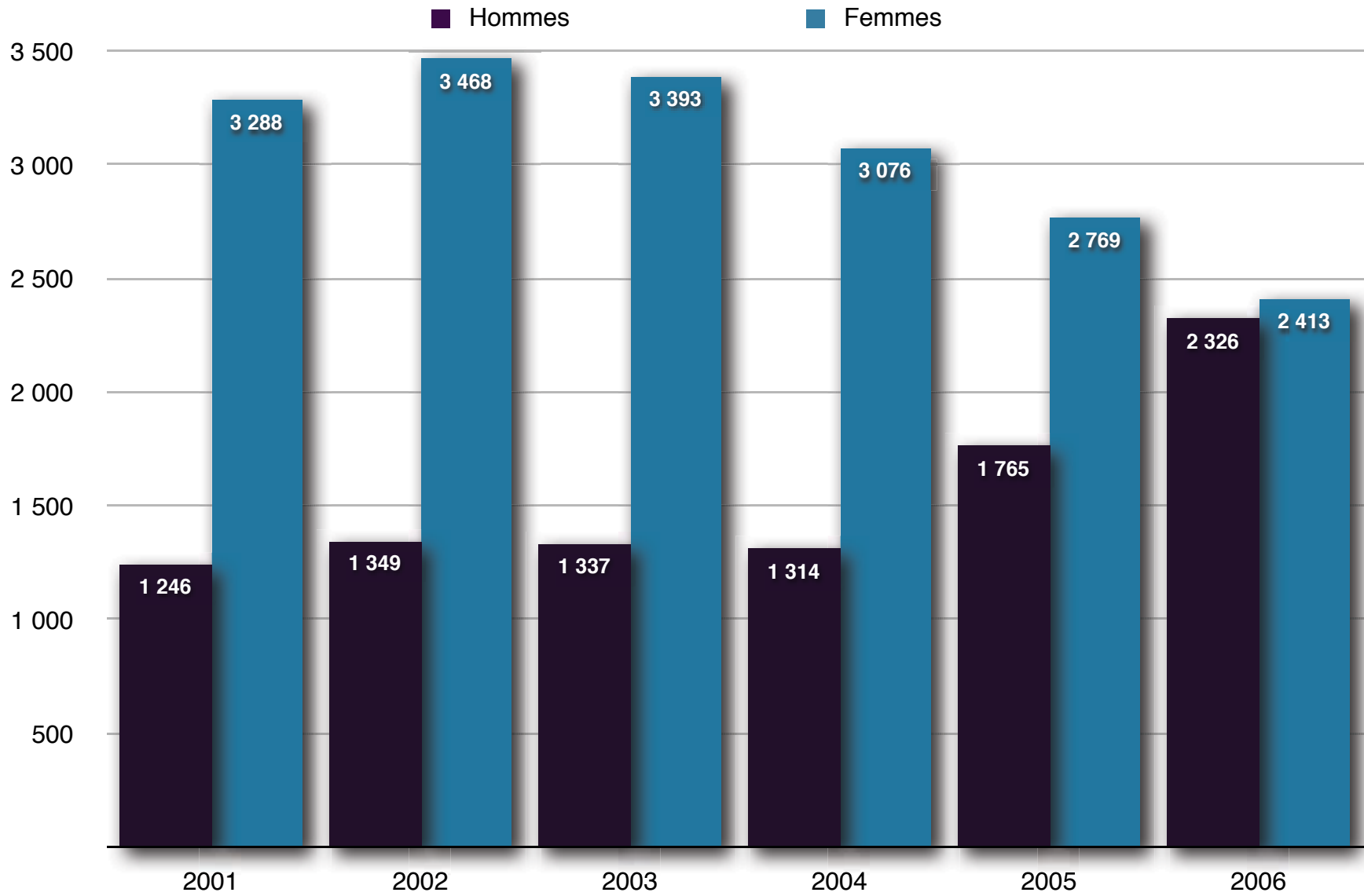
Interventions en 2006

■ Hommes

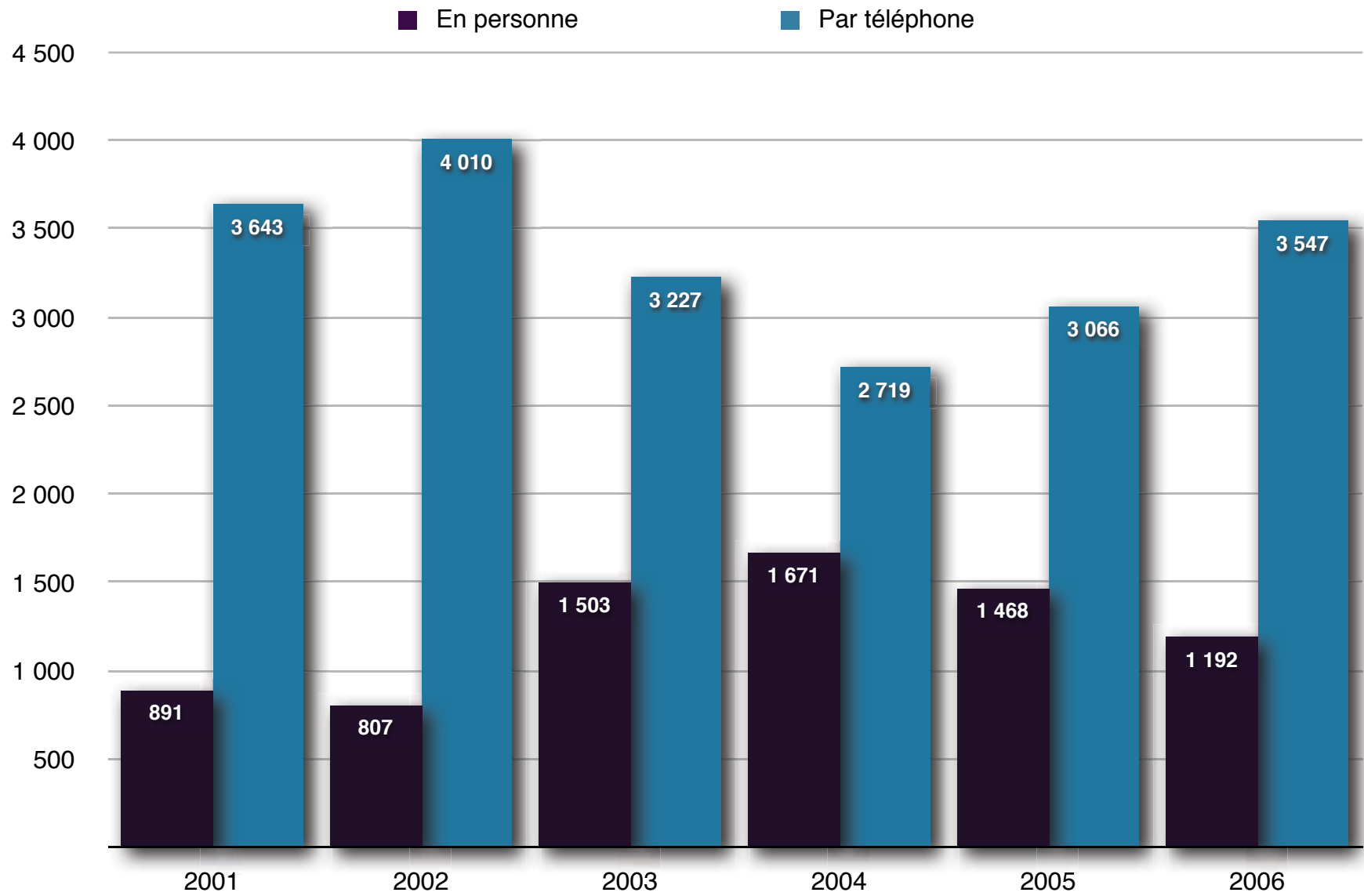
■ Femmes



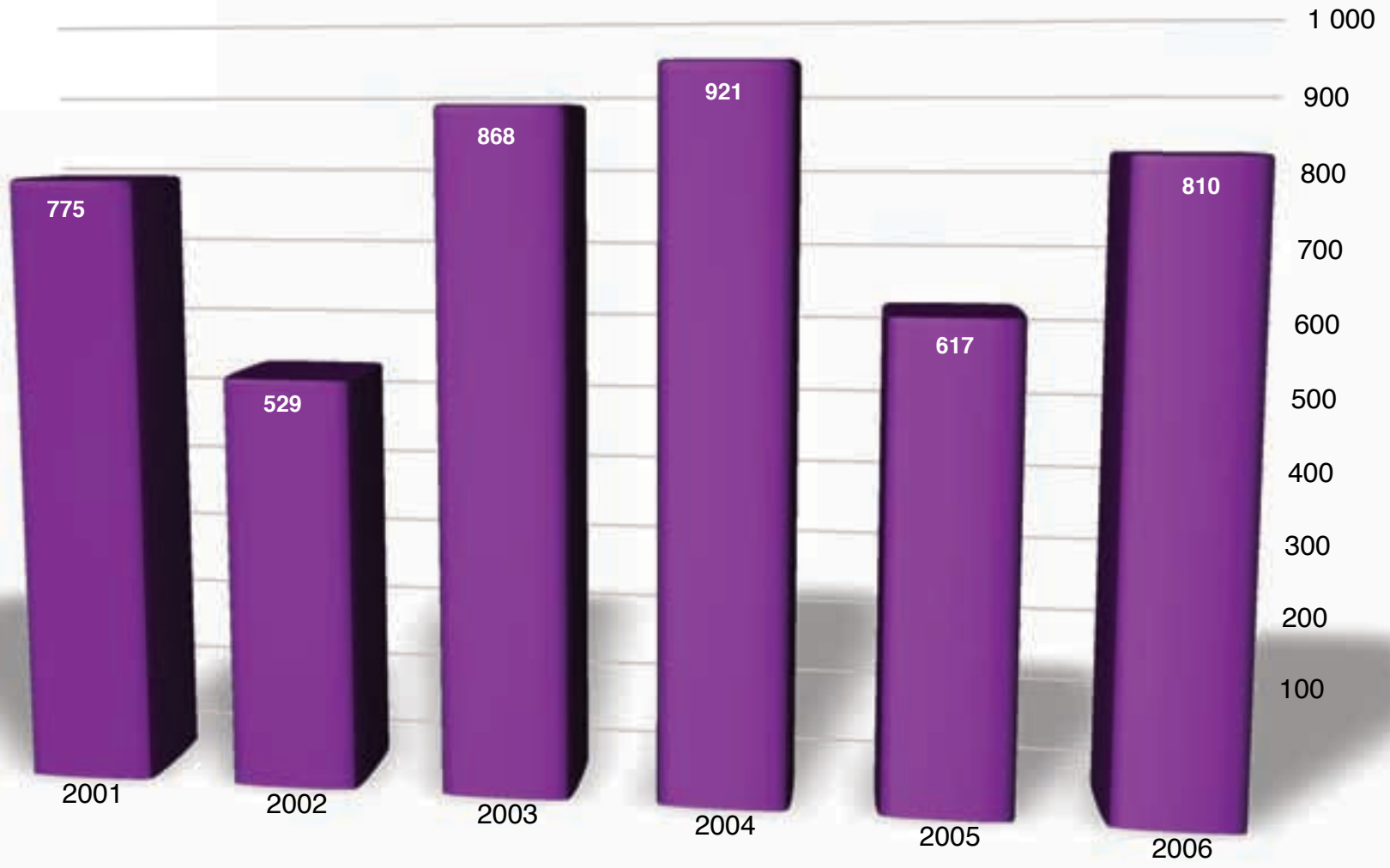
Interventions 2001-2006



Interventions 2001-2006



Formations 2001-2006



Concertation

Au niveau local

- Membre de la Corporation de développement communautaire des Maskoutains (CDC);
- Membre de la Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska (CDC);
- Membre de la Corporation de développement communautaire d'Acton-Vale (CDC);
- Membre de Solidarité populaire Richelieu-Yamaska (SPRY);
- Membre de Prévention-Action-Consommation de Saint-Hyacinthe (PAC);
- Membre représentant de la CDC des Maskoutains au CLD Les Maskoutains.

Au niveau régional

- Membre de la Coalition des Sans-chemise Richelieu-Yamaska;
- Membre de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de la Montérégie (TROVEP Montérégie).

Au niveau national

- Membre du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC);
- Membre du Front de défense des non-syndiqués (FDNS).

Conclusion

L'année 2006 a été dévastatrice en terme de pertes d'emplois sur le territoire desservi par le Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe. En fait, la réalité est qu'une bonne partie des licenciements annoncés l'année dernière prendra effet en 2007.

Des centaines de travailleurs de la région, provenant principalement des usines de la compagnie Olymel, feront des démarches pour obtenir des prestations d'assurance-emploi. On peut espérer que pour bon nombre d'entre eux, la requête se fera sans problème. Mais on peut raisonnablement s'attendre à ce que beaucoup fassent appel à nos services, à court ou moyen termes, pour être mieux informés ou si certains problèmes surviennent. Ce qui ne manquera pas d'arriver...

D'autre part, les observateurs de l'économie régionale laissent entendre que nous traversons une sorte de « récession de l'emploi manufacturier » engendrée par les effets de la mondialisation et de la hausse du dollar canadien. Cette conjoncture augure bien mal pour le maintien de ces emplois en région, même si les entreprises concernées sont établies ici depuis plusieurs années. On peut donc présumer raisonnablement que nos services seront encore davantage sollicités, phénomène qui a d'ailleurs déjà commencé.

Non seulement le MAC entend répondre efficacement à ces nouvelles demandes, mais il tient à mettre tout en œuvre pour venir en aide aux travailleurs et aux travailleuses dont les emplois sont précarisés. Or, les ressources dont nous disposons, tant humaines que financières, sont limitées.

Nous avons déjà amorcé des recherches de financement pour nous assurer des ressources humaines supplémentaires, mais l'exercice est ardu et empiète sur notre temps devenu trop rare. Un appel est également lancé aux ressources bénévoles et nous le maintiendrons dans les mois qui viennent. Mais il faut comprendre que le type de service que nous offrons demande une somme de connaissances qui requiert du temps et de l'encadrement. Cependant, nous sommes convaincus que plusieurs voudront relever le défi.

Par ailleurs, le MAC a entrepris certaines mesures visant l'amélioration des services offerts à la communauté. À cet égard, notre site Internet (macst-hyacinthe.qc.ca) a été complètement refait de manière à le rendre plus convivial. Nous avons considérablement élargi notre liste d'envois du bulletin « Synthèse » qui continuera à fournir des informations utiles sur l'actualité du monde du travail.

Pour la défense des travailleurs et travailleuses

L'année 2007 amènera donc son lot de défis. Plus que jamais la mission du MAC trouve son importance et sa pertinence dans la définition du sort que réserve notre collectivité aux travailleurs et travailleuses en situation de chômage.

Le MAC continuera d'offrir un service de défense collectif des droits au diapason des lois en vigueur. Il fournira de l'information et de la formation préventive dans une perspective

d'éducation populaire. Il maintiendra ses interventions publiques pour que soient apportées les modifications nécessaires au régime d'assurance-emploi.

Parallèlement à ces activités, le MAC continuera d'intervenir auprès des décideurs locaux et régionaux afin de veiller au sort réservé à ceux et celles dont les emplois sont fragilisés par la nouvelle réalité économique.

Solidement implanté dans sa communauté depuis 1982, le MAC se positionne comme un intervenant crédible et proactif auprès des entreprises, des syndicats, des organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, afin de s'assurer que toutes les mesures soient prises pour respecter l'intégrité et la dignité des travailleurs et des travailleuses.

Plan d'action 2007

1. Garantir un service d'information, de formation et de défense.
2. Maintenir nos activités d'éducation populaire autonome auprès de la population.
 - 2.1. Axer une partie des activités à informer la population sur l'application de la Loi sur l'assurance-emploi et des autres lois sociales liées au monde du travail;
 - 2.2. Trouver de nouveaux moyens pour diffuser cette information.
3. Soutenir nos revendications face aux différentes réformes des programmes sociaux, à la reconnaissance, aussi, de l'action communautaire autonome, et ce, en maintenant notre présence à l'intérieur des différents regroupements d'organismes communautaires et des instances chargées de l'application de ces programmes.
4. Référer aux avocats, spécialistes ou groupes communautaires pertinents, les causes de CSST, Normes du travail, Conseils Arbitraux, Juges Arbitres, Revenu Canada Impôt, en prenant soin de ne pas léser les prestataires.
5. Encourager l'implication de bénévoles dans notre organisme et, par la suite, leur assurer un accompagnement et un suivi leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences.
6. Prioriser, dans la mesure du possible, l'engagement dans notre organisme de travailleurs sans-emploi.
7. Former un comité de financement qui aura comme mandat de rechercher de nouvelles sources de financement.

Extrait du Rapport annuel du CLD Les Maskoutains

À bien des égards, la région maskoutaine et sa ville-centre, Saint-Hyacinthe, auront connu en 2006, un dynamisme économique enviable. Les Maskoutains et leur région ont su prendre un virage important vers une économie diversifiée et axée sur le savoir et la technologie. Les résultats obtenus par leur parc technologique, la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale de Saint-Hyacinthe, démontrent clairement le succès de notre positionnement à l'échelle nationale ainsi que l'ouverture de notre technopole sur le marché international. Il nous apparaît donc de plus en plus évident que notre économie locale s'est intégrée totalement à l'économie mondiale.

Malgré des investissements importants de la part de nos industriels locaux, nous déplorons la perte d'un nombre élevé d'emplois liés au secteur de la transformation. Cependant, ces investissements témoignent éloquemment de la volonté de nos industriels d'améliorer leur compétitivité et le niveau d'innovation de leurs produits. Bien que ces pertes d'emplois jettent de l'ombre sur la dynamique économique locale, nous conservons malgré tout, d'excellents atouts et les principaux indicateurs économiques demeurent des plus positifs, comme nous le constaterons à la lecture de ce rapport d'activité 2006 du Centre local de développement de la MRC Les Maskoutains.

Saint-Hyacinthe Technopole

En plus d'être reconnue comme pôle majeur de la recherche en agroalimentaire, Saint-Hyacinthe Technopole se voit confirmer tant par les gouvernements supérieurs que pour la viabilité de ses institutions de formation et de recherche comme lieu d'émergence de la nouvelle économie. Cette démarcation, elle le doit en grande partie à son cadre de vie exceptionnel, à ses chercheurs de réputation internationale, à ses industries dynamiques et à son caractère de plus en plus multiculturel.

Cet étonnant virage, pour une agglomération de petite taille, n'est pas le fruit du hasard. Il commence au début des années 90 par le lancement de l'opération Technopole. Il résulte d'un effort collectif et du courage des politiciens locaux qui ont cru, dès les premières heures, à l'urgence de passer d'une économie traditionnelle à une économie basée sur le savoir et les connaissances.

Il serait fastidieux de dresser la longue liste des avantages et atouts que recèle notre région. Nous n'avons qu'à évoquer le fait que Saint-Hyacinthe héberge la seule faculté de médecine vétérinaire de langue française en Amérique, la seconde en importance au Canada, le plus important centre de recherche sur les aliments au Canada, un joyau mondial, le plus important producteur de semences Holstein au monde, le seul centre de distribution de médicaments vétérinaires au Canada, la plus importante région agricole du Québec, le siège social du groupe ING au Québec, le seul centre de transfert technologique en textile au Canada, etc. Voilà pourquoi nos centres de formation, entreprises et centres de recherche accueillent, année après année, plus de 200 délégations de visiteurs, soit, une délégation internationale à tous les jours ouvrables.

Le monde économique en 2006

Partant du principe où l'économie maskoutaine est entièrement intégrée à l'économie du monde, une analyse complète de la situation qui prévaut chez nous exige une lecture de ce qui s'est passé ailleurs dans le monde.

Comme nous le savons tous, l'économie maskoutaine est fortement tributaire de l'économie états-unienne. Or, il s'avère qu'elle a plutôt bien fini l'année 2006. Les dernières données démontrent que sur l'ensemble des douze derniers mois, près de deux millions de nouveaux emplois ont été créés chez nos voisins du Sud. On y constate un taux de chômage très bas à 4,5 %.

Si l'on combine les emplois créés depuis août 2003, l'économie états-unienne aura généré 7,2 millions d'emplois, soit plus que les bilans européen et japonais réunis. Ainsi, contrairement aux prévisions de l'année dernière, la poussée des prix de l'énergie à des niveaux records l'été dernier ainsi que le ralentissement du marché immobilier n'ont pas eu les effets catastrophiques escomptés.

Point encourageant pour 2007, les analystes constatent une bonne amélioration du pouvoir d'achat aux États Unis puisque les salaires horaires moyens y sont en hausse de 4,2 % alors que l'inflation se trouve sous la barre des 2 %. D'aucuns prévoient une progression de 2,8 % des dépenses à la consommation. Cette composante est essentielle, car elle représente 70 % du produit intérieur brut des États-Unis et du Canada. Celui-ci devrait croître de 2,5 % en 2007 soit légèrement moins que les 3 % constatés en 2006.

Pendant ce temps, la Chine continue, inexorablement, sa croissance astronomique. Avec une hausse de 10,7 % de son produit intérieur brut, l'économie chinoise est demeurée en état de surchauffe tout au long de 2006 et devrait y rester en 2007. Cette croissance fantastique est la plus importante enregistrée depuis onze ans. Depuis quatre ans, la croissance chinoise plane au-dessus des 10 %. À titre comparatif, les experts affirment que dès 2008, la Chine deviendra la troisième économie mondiale, devançant l'Allemagne.

Néanmoins, le modèle de croissance mis en place par l'état chinois génère un déséquilibre persistant entre les investissements et la consommation.

L'abondance de liquidité, la difficulté d'économiser l'énergie, l'émission galopante de polluants et les distorsions sociales et économiques sont là pour durer encore longtemps.

Voilà de quoi alimenter notre action pour encore plusieurs années. Nous devons plus que jamais miser sur le développement durable, la consolidation de nos acquis et le maintien, coûte que coûte, de la classe moyenne canadienne.

Le Canada en 2006

Malgré la vigueur du dollar, les prix élevés des matières premières, la concurrence étrangère et le léger ralentissement des États-Unis, l'économie canadienne vient de connaître, encore une fois, une bonne année. Cependant, il faut noter que l'écart entre les économies régionales s'accroît. Si les provinces de l'Ouest, riches en matières premières, ont enregistré une croissance spectaculaire, il en va autrement pour le centre du Canada, plus manufacturier, qui lui, connaît des difficultés. Ainsi, pour les provinces de l'Ontario et du Québec, fortement handicapées par la baisse du commerce extérieur, la création d'emplois s'est néanmoins maintenue grâce à la consommation. Le secteur manufacturier joue un rôle très important au Québec et encore plus important dans notre région. L'emploi a été durement malmené en 2006. Au Québec, pour le seul mois de novembre 2006, nous dénombrons 21 000 pertes d'emplois par rapport à l'année précédente. Au Québec, l'industrie forestière a perdu 7 000 emplois. Chez nous, dans la MRC des Maskoutains, nous avons perdu 1 369 emplois dans le secteur agroalimentaire.

Ce ralentissement de l'économie a calmé les marchés immobiliers au Québec et devrait faire de même dans notre région en 2007. Seule consolation, tous les experts prévoient que pour les deux prochaines années, l'expansion de l'économie québécoise devrait être supérieure à celle de l'Ontario.

Dopé par les ressources naturelles de l'Ouest, le dollar canadien devrait rester élevé. Additionnée à la montée de la concurrence chinoise et indienne, il est à prévoir une décroissance des livraisons manufacturières tant au Québec que sur la base locale.

Mises à pied, fermetures d'usine, délocalisations d'entreprise ont frappé durement notre région, mais l'ossature industrielle et institutionnelle reste en place et demeure aussi solide.

Plus près de nous, en Montérégie, nous avons assisté à la création de 15 500 emplois en 2006. Paradoxalement, au cours de cette même période, le secteur de la fabrication perdait 11 100 emplois.

Ce repli de l'emploi manufacturier ne semble pas seulement passager, mais serait indéniablement le reflet d'une tendance baissière à l'échelle de l'Amérique du Nord. Nous pouvons considérer que le marché du travail traverse une période d'ajustement. Les

entreprises manufacturières devront s'adapter à la nouvelle dynamique économique en raison des coûts de production beaucoup plus bas des pays émergents et de l'impact de la force du dollar canadien sur les exportations et les importations. En clair, pour nous, Maskoutains, ce mot " ajustement " pourrait signifier encore une période de rationalisation, de suppressions d'emplois, de compressions budgétaires et, malheureusement, de fermetures d'usine.

La majorité des économistes s'attend à ce que la croissance du produit intérieur brut ontarien et québécois soit faible pour l'année 2007. Nous devons de plus en plus composer avec le concept de " récession manufacturière " au Canada. Nous devons, en raison de la forte proportion de nos emplois liés au secteur manufacturier, rester vigilants et continuer à supporter l'amélioration de la productivité et l'innovation.

Dans ce contexte, l'économie sociale pourrait fournir une réponse pertinente dans un contexte où des fermetures d'usine sont à prévoir. L'entrepreneuriat collectif s'avère, dans certains cas, un palliatif qui a fait ses preuves. Déjà, l'économie sociale représente moins de 4 % du produit intérieur brut du Québec avec des recettes de 4,3 milliards (à l'exclusion de la Coopérative fédérée et du Groupe Desjardins).

Cependant, le contexte politique actuel pourrait en inquiéter plus d'un en 2007. La lutte sévère aux élections provinciales de mars prochain risquerait d'entraîner l'avènement d'un gouvernement minoritaire et de ce fait, plus instable.

Du côté fédéral, tout porte à croire qu'il y aura également élection générale au printemps. Dans un contexte de forte disparité régionale, nous pourrions également nous retrouver à nouveau et pour une troisième fois de suite, avec un gouvernement minoritaire.

A priori, nous pouvons tirer plusieurs enseignements de la situation actuelle tant sur la scène québécoise, nationale, qu'internationale. Bien que considérée au départ comme mouvement marginal, la pression populaire se fait de plus en plus forte afin d'adopter une philosophie axée sur le développement durable. Si notre région veut tirer son épingle du jeu, elle aura, nous le croyons, intérêt à se positionner dans ce nouvel esprit de développement.

Et pour les Maskoutains ?

Au niveau de l'emploi, il est clair que 2006 fut la plus difficile des quinze dernières années, avec une perte nette de plus de 1 600 emplois, soit un peu plus que 10 % de la main-d'œuvre totale générée par les industries manufacturières. Tout porte à croire, comme nous l'avons spécifié précédemment, que la période d'ajustement se poursuivra en 2007 et que la récession manufacturière pourrait gagner l'ensemble des pays occidentaux.

Heureusement, au cours de l'année 2006, les industriels auront investi 216 millions de dollars principalement dans l'amélioration de la productivité et dans l'innovation. Cependant, ces investissements n'auront généré que 436 nouveaux emplois, ce qui est peu en comparaison des années passées (774 en 2005 et 633 en 2004). L'investissement moyen nécessaire par emploi est subitement monté en flèche en 2006, passant de 150 000 dollars par emploi en 2005 à près d'un million en 2006.

Nous avons cru, à tort, que le secteur agroalimentaire se trouvait partiellement à l'abri des turbulences de la mondialisation. Malheureusement, la réalité nous a vite rejoint. De fait, 1 369 des 1 637 emplois perdus se concentrent en agroalimentaire, soit plus de 80 %. Paradoxalement, ce secteur est responsable de 61 % de la valeur des investissements. Nous ne prévoyons pas de récupération à court terme des emplois perdus dans ce secteur, malgré que plusieurs projets d'envergure soient à l'étude. L'impact ne pourrait être perceptible qu'en 2009, voire même 2010.

Fait important à souligner et qui témoigne de l'importance de soutenir l'éclosion d'un entrepreneuriat local, 93 % des pertes d'emplois ont été occasionnées par des industries de plus de 20 ans d'existence en sol maskoutain. Plus sensibles aux aléas de la mondialisation, bon nombre d'entre elles auront cessé définitivement leurs opérations, les autres, telles que Kimberly-Clark et Denharco auront été délocalisées au profit de zones économiques plus

prospères. En contrepartie, plus de 80 % des nouveaux emplois ont été générés par les entreprises de moins de 10 ans.

Certes, l'année 2006 aura été riche en rebondissements et nous aura fait prendre conscience de la fragilité de nos acquis collectifs. Nous devons en tirer des leçons qui s'imposent et ne pas baisser la garde. Nous devons voir cette période d'ajustement comme un signal clair que nous devons faire preuve de courage et de détermination si nous voulons maintenir notre niveau de vie et la qualité de notre milieu. Nul doute que le défi reste entier, mais que nous saurons y parvenir tous ensemble.

Nous tenons à remercier tous les administrateurs qui n'ont jamais lésiné sur leur disponibilité et qui, année après année, continuent à supporter le développement économique local. Merci à tous nos partenaires dont la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, le Centre local d'emploi Québec, Investissement Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), la Ville de Saint-Hyacinthe et la MRC des Maskoutains.

Une attention particulière à tous nos membres bénévoles qui ont patiemment participé à nos divers comités dont le FLI-SOLIDE, STA, Jeunes promoteurs, Gala des affaires et plusieurs autres.

Nous remercions également les médias locaux qui poursuivent leur bon travail et qui nous supportent malgré les quelques turbulences passagères.

Surtout, au nom de tous les Maskoutains, nous remercions tous les gens d'affaires, sans qui, la région ne pourrait survivre et qui contribuent directement à l'amélioration de notre qualité de vie. Merci pour votre dynamisme et pour la foi que vous témoignez en notre région.

Finalement, nous félicitons nos permanents pour tout le travail accompli. Nous comptons sur l'appui de tous afin que rapidement, nous retrouvions le chemin de la croissance de l'emploi.

Le directeur général,



Mario De Tilly

Le président,



Claude Bernier

RAPPORT D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

(les données 2006 sont sujettes à changement)

Nous dénombrons pour l'exercice financier 2006, 157 projets industriels pour des investissements globaux de 216,2 millions de dollars, soit une des meilleures performances de la région en terme d'investissements. Ces derniers ont généré 436 nouveaux emplois. Par contre, les fermetures et les rationalisations se sont soldées par la perte de 2 073 emplois, et ce majoritairement dans le secteur " biotechnologie agroalimentaire " qui termine l'année avec un bilan net négatif de 1 369 emplois.

Nouvelles implantations et projets d'expansions industrielles

Années	Nouvelles entreprises	Projets d'expansion	Total	Emplois / nouvelles entreprises	Emplois / projets d'expansions	Total	Investissements en M \$ / nouvelles entreprises	Investissements en M \$ / projets d'expansion	Total
1993	29	77	106	162	898	1 060	6,9	31,9	38,8
1994	33	102	135	224	532	756	7,6	47,0	54,6
1995	36	94	130	296	527	823	4,9	47,9	52,8
1996	24	170	194	151	999	1 150	4,8	41,5	46,3
1997	26	143	169	156	672	828	7,5	74,1	81,6
1998	24	165	189	231	836	1 067	21,2	90,0	111,2
1999	34	110	144	477	957	1 434	16,7	143,2	159,9
2000	47	167	214	507	1 044	1 551	20,7	221,7	242,4
2001	37	173	210	191	804	995	10,8	146,5	157,3
2002	27	211	238	140	539	676	4,2	158,5	162,7
2003	20	176	196	87	459	546	3,0	95,3	98,3
2004	16	156	172	86	577	663	15,2	85,7	100,9
2005	19	166	185	97	677	774	9,8	104,8	114,6
2006	10	147	157	119	317	436	71,2	144,9	216,1
Variation	-9	-19	-28	22	-360	-338	61,4	40,1	101,5
2005/2006	(-47%)	(-11%)	(-15%)	(23%)	(-53%)	(-44%)	(626%)	(38%)	(89%)

Au niveau de la variation 2005 - 2006, notons que malgré une diminution dans le nombre d'entreprises démarrées (- 15 %), on remarquera une diminution du nombre d'emplois créés (- 44 %) et un accroissement significatif des investissements (+ 89 %). Occurrence conjoncturelle, réalité structurelle ou tout simplement indice de la tendance du 21^{ème} siècle, il n'en demeure pas moins qu'un tel montant d'investissements dans la nouvelle entreprise dépasse, et de loin, tout ce qui avait été observé depuis l'an 2000.

Répartition des nouvelles implantations et projets d'expansions industrielles par secteur d'activité

	Nombre de projets	Nombre de projets d'expansion	Total	Emplois liés aux nouvelles entreprises	Emplois créés par les expansions	Total	Investissement en \$ pour les nouvelles entreprises	Investissement en \$ pour les expansions	Total
Autres produits	---	1	1	---	---	---	---	7 000	7 000
Biotechnologie et agroalimentaire	4	50	54	78	68	146	69 300 000	64 916 000	134 216 000
Chimie - plastique	2	15	17	4	56	60	160 000	5 190 000	5 350 000
Imprimerie - papier	---	9	9	---	34	34	---	32 890 000	32 890 000
Machinerie - équipement	1	13	14	2	63	65	---	14 040 500	14 040 500
Meuble - bois	2	23	25	23	8	31	100 000	10 807 000	10 907 000
Produits électriques et électroniques	---	9	9	---	23	23	---	1 906 000	1 906 000
Produits métalliques	1	19	20	12	37	49	1 700 000	9 118 000	10 818 000
Produits minéraux non métalliques	---	4	4	---	---	---	---	5 855 000	5 855 000
Textile - vêtement	---	4	4	---	28	28	---	205 000	205 000
Total	10	147	157	119	317	436	71 260 000	144 934 500	216 194 500

Bilan industriel 2006

Sommaire du bilan industriel

(nouvelles implantations et expansions industrielles)

	2006
Projets industriels	157
Emplois créés	436
Montant des investissements (en M \$)	216 194 500
Pertes d'emplois (fermetures et rationalisations)	(2 073)
Perte nette d'emplois manufacturiers	(1 637)
Moyenne annuelle du bilan net d'emplois (10 ans)	151,5
Moyenne des investissements (10 ans)	144,5 M\$
Gain net d'emploi sur 10 ans	1 515

Le ressac de la vague qui a déferlé sur l'économie mondiale au cours des dernières années vient d'atteindre les berges de la rivière Yamaska. En 2006, la fermeture ou la rationalisation des quelques grandes entreprises oeuvrant dans des secteurs industriels traditionnels sont venues ternir le fait que des investissements records ont été réalisés amenant la création de 436 emplois.

Donc, l'ensemble des secteurs industriels, le bilan net (pertes d'emplois - les créations d'emplois) affiche pour 2006 un résultat négatif de 1 637 emplois. Il s'agit certes de l'une des années les plus difficiles que la région ait eu à traverser au niveau de l'emploi industriel. Ces résultats s'expliquent en grande partie par la fermeture ou la rationalisation de quatre entreprises importantes dont Olymel qui a pris la décision de fermer ses usines de Saint-Simon et de Saint-Valérien. Notons que même si la fermeture de ces usines est prévue pour 2007, les pertes d'emplois ont été comptabilisées en 2006.

Répartition, par secteur d'activité, des emplois liés aux projets d'implantation, d'expansion ainsi qu'aux fermetures et rationalisations

Secteurs	Gain d'emplois	Perte d'emplois	Bilan
Autres produits	---	8	(8)
Biotechnologie et agroalimentaire	146	1 515	(1 369)
Chimie - plastique	60	63	(3)
Imprimerie - papier	34	3	31
Machinerie - équipement	65	153	(88)
Meuble - bois	31	139	(108)
Produits électriques et électroniques	23	2	21
Produits métalliques	49	15	34
Produits minéraux non métalliques	---	20	(20)
Textile - vêtement	28	155	(127)
Total	436	2 073	(1 637)

	Saint-Hyacinthe		MRC (excluant Saint-Hyacinthe)	
	Investissements	Emplois	Investissements	Emplois
Démarrage	71 160 000	35	100 000	18
Expansion	119 787 500	273	25 147 000	44
Nouvelles inscriptions	---	4	---	62
Fermetures	---	(346)	---	(1009)
Pertes	---	(660)	---	(58)
Total	190 947 500	(694)	25 247 000	(943)

Sommaire des activités industrielles et manufacturières dans la MRC des Maskoutains de 1993 - 2006

Années	Emplois manufacturiers totaux	Nombre d'entreprises manufacturières
1993	9 815	313
1994	10 261	325
1995	10 678	326
1996	10 778	323
1997	11 504	324
1998	12 004	336
1999	13 363	349
2000	14 278	365
2001	14 489	404
2002	14 734	417
2003	14 327	406
2004	14 683	396
2005	14 656	384
2006	13 019	376

En 2006

- 376 entreprises manufacturières ;
- 13 019 emplois manufacturiers ;
- Investissements totaux en 2006 de 216,2 M\$;
- Investissements totaux sur 10 ans de 1 445 000 000 \$.



Analyse des résultats

Avec des pertes de 100 000 travailleurs depuis le début de l'année 2003, toutes les statistiques démontrent que le secteur manufacturier québécois bat de l'aile. Les données officielles laissent peu de place à l'interprétation; au cours du seul mois de février 2007, le Québec a perdu 33 000 emplois, la pire débâcle depuis que Statistique Canada a commencé à compiler des données en 1987.

Les économistes restent largement pessimistes pour le reste de l'année 2007. Selon diverses sources, le Québec pourrait accuser des pertes d'emplois additionnelles de 20 000 à 60 000 travailleurs dans le secteur manufacturier.

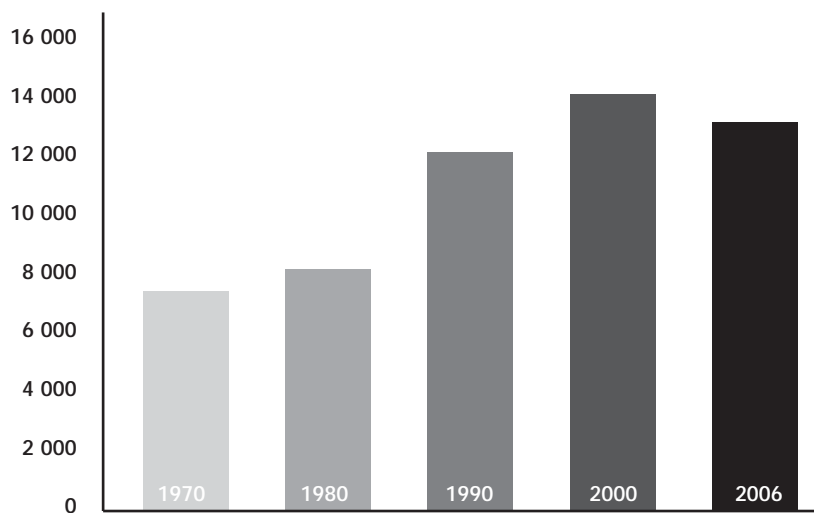
Peu importe où se trouve les sociétés, la concurrence mondiale et les taux de change des monnaies auront la même influence négative sur nos emplois. Aucune région du Québec n'est à l'abri, ni aucun secteur d'activité.

La hausse de 37 % du dollar canadien en cinq ans jumelée à la féroce compétition que livrent les pays asiatiques se sont traduites par la perte de nombreux emplois et des fermetures d'usines.

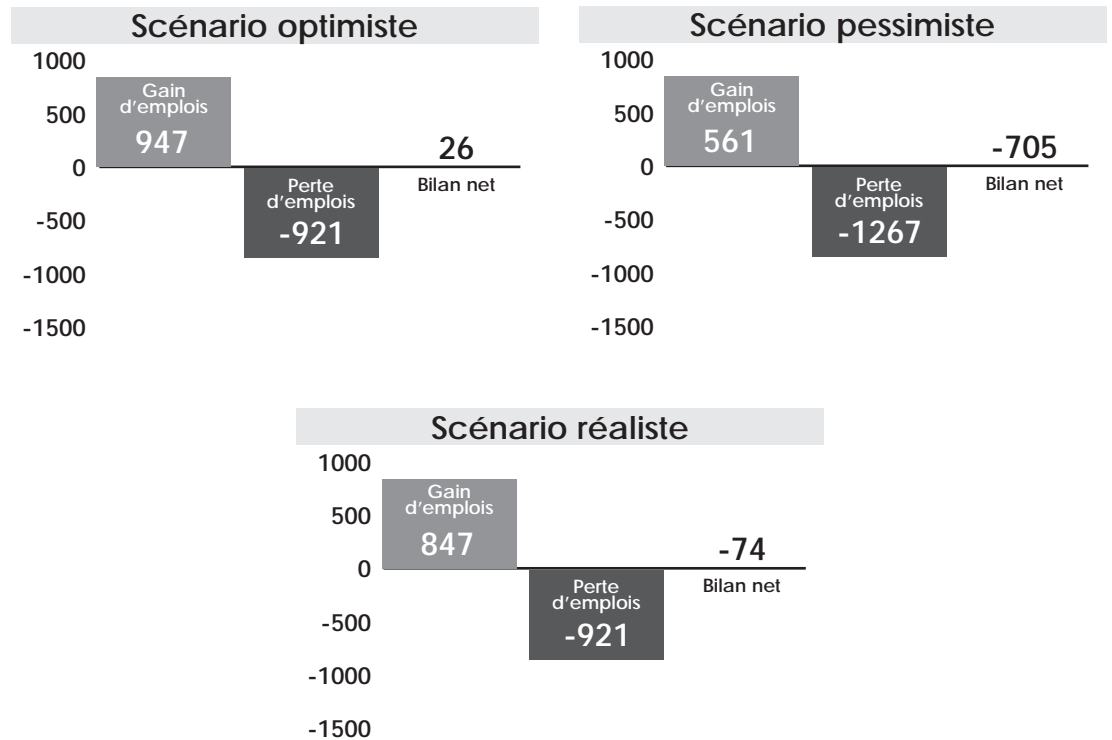
Les récentes données publiées par l'Institut de la statistique du Québec confirment de façon éloquente l'état de la situation. Certains sous-secteurs de production ont accusé des pertes d'emplois spectaculaires dont les produits du bois (-16 %), le textile (-13 %), les produits informatiques et électroniques (-12 %), et le meuble (-8 %). Rappelons-nous qu'en 2005 le secteur du vêtement au Québec avait perdu 26 % de ses effectifs.

De toute évidence, la région maskoutaine n'échappe pas à la réalité ce que d'aucuns appelant la récession industrielle de 2006. L'évolution de l'emploi manufacturier, de 1970 à 2006, démontre clairement qu'en 2006 l'emploi manufacturier régional a subi une sévère correction.

Évolution de l'emploi manufacturier de 1970 à 2006



De fait, il faut reculer de plus de 30 ans pour constater un recul de l'emploi équivalent. Curieusement, nous avons déjà, en début d'année, pressenti la débâcle. Cependant, les résultats enregistrés sont de loin plus négatif, que le pire des scénarios mis de l'avant il y a un an.



Il s'avère que la perte nette d'emplois manufacturiers sera de 1 637 incluant les 474 emplois manufacturiers prévus pour l'exercice 2007 chez Olymel Saint-Simon et Saint-Valérien. Il s'agit d'une baisse de près de 11,2 % de l'ensemble des effectifs du secteur manufacturier, une sévère correction.

En raison de l'importance de la correction, nous croyons important d'analyser les causes de plus près. Il faut spécifier que seulement 20 entreprises ont été responsables de ces pertes d'emplois dont :

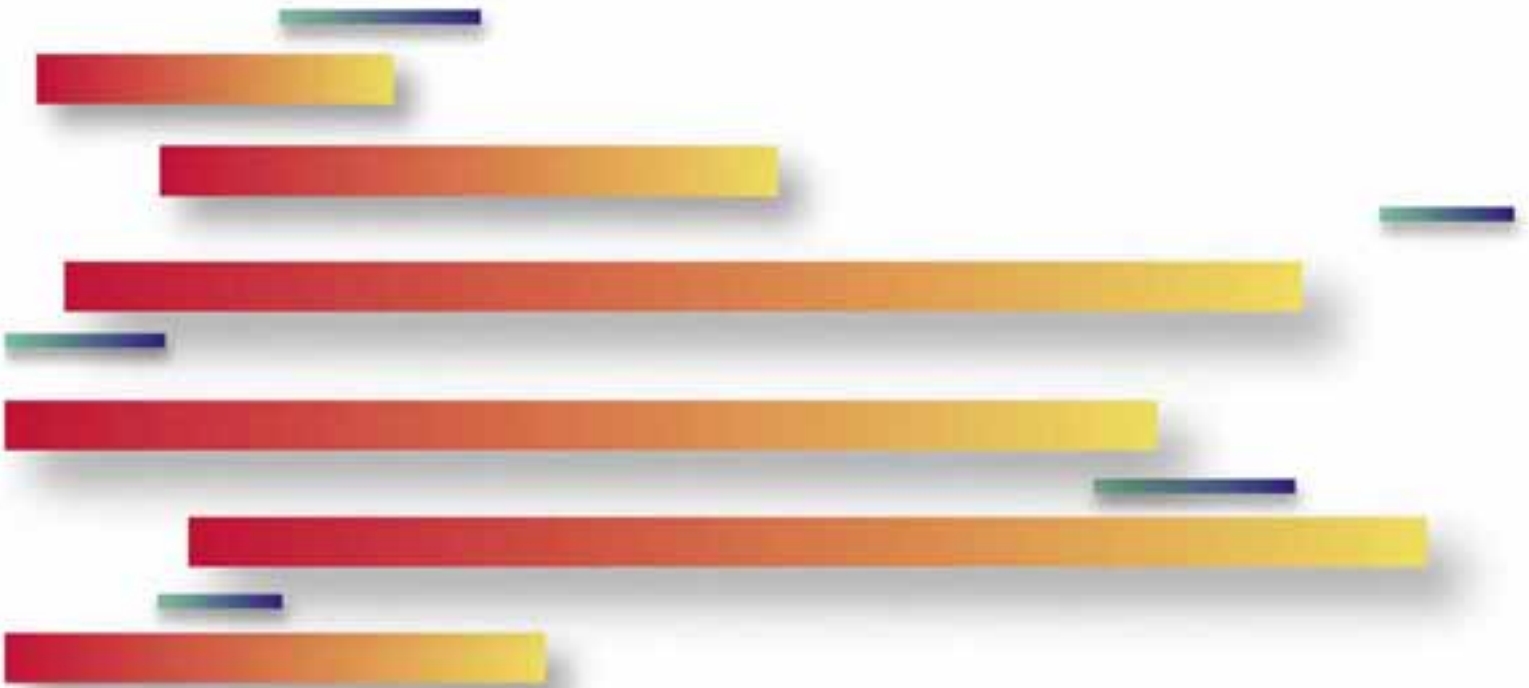
8 restructurations	718 emplois	33 %
12 fermetures définitives	1 455 emplois	67 %

De ce nombre de pertes d'emplois, 46 % étaient localisés dans la ville-centre, contre 54 % pour l'ensemble du territoire à l'exclusion de Saint-Hyacinthe. Ce contexte difficile semble donc uniformément distribué sur notre territoire. Néanmoins, l'impact ressenti est sans aucun doute plus brutal en zone rurale qu'urbaine puisque Saint-Hyacinthe concentre près des deux tiers des emplois totaux. À cet effet, l'impact des fermetures des usines d'Olymel Saint-Simon et Saint-Valérien doit être perçu comme un véritable drame économique et social pour ces deux localités. D'ailleurs ces deux localités pourraient se prévaloir du programme d'aide provincial aux municipalités en difficulté.

Finalement, l'âge des sociétés semble être une prémisse significative dans l'analyse des résultats de 2006. À titre d'exemple, 87 % des pertes d'emplois sont reliées à des entreprises de plus de 20 ans d'existence, alors que les entreprises de 10 à 20 ans cumulent 7 % des pertes d'emplois contre à peine 6 % pour les entreprises de moins de 10 ans.

En contrepartie, 85 % des nouveaux emplois sont directement reliés aux entreprises de moins de 10 ans. Dans ce contexte, il apparaît évident que nous devrions maintenir, voire accélérer, le processus de remplacement de notre base industrielle par l'aide à l'entrepreneuriat local et le support aux PME en émergence.

**Le marché du travail
en Montérégie
BILAN ANNUEL
2006**



Publication réalisée par la

Direction de la planification, du partenariat et de
l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec
Montréal

Direction

Richard St-Pierre

Rédaction

Hélène Fortin, économiste

Secrétariat

Diane Grondines

Julie Piette

Conception et développement

Omar Choucair, analyste en informatique

Lamara Yadel, technicien en informatique

Riadh Ounissi, technicien en informatique

Mélanie Lapalme, technicienne en informatique

Abonnement et changement d'adresse :

Emploi-Québec Montréal

Téléphone : 450 773-7463 ou 1 866 740-2135, poste 249

Télécopieur : 450 773-3614

Courriel : diane.grondines@mess.gouv.qc.ca

Publication disponible sur le site Internet :

<http://emploi.quebec.net/francais/regions/monteregie/publications.htm>

ISBN 978-2-550-49216-0 (version électronique)

ISSN 1716-3765 (version électronique)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2007

Table des matières

LEXIQUE	4
FAITS SAILLANTS	5
SECTION 1	6
BILAN ANNUEL DE 2006	6
SECTION 2	12
GRAPHIQUES	13
<i>Croissance de l'emploi et variation annuelle de l'emploi selon la région</i>	13
<i>Taux d'emploi (%) et taux de chômage (%), Montérégie et ensemble du Québec</i>	14
<i>Emploi à temps plein et à temps partiel et emploi selon l'âge et le sexe, Montérégie</i>	15
TABLEAUX	16
<i>Indicateurs du marché du travail, Montérégie 1996 à 2006</i>	16
<i>Indicateurs du marché du travail, ensemble du Québec 1996 à 2006</i>	17
<i>Comparaisons interrégionales</i>	18
<i>Principaux indicateurs du marché du travail selon le sexe et l'âge</i>	19
<i>Emploi par secteur d'activité pour la Montérégie</i>	20
<i>Emploi par secteur d'activité pour l'ensemble du Québec</i>	21
<i>Emploi selon le genre et le niveau de compétence</i>	22
<i>Prestataires de l'assurance-emploi selon les régions économiques et l'ensemble du Québec</i>	23
<i>Prestataires de l'assurance-emploi selon les centres locaux d'emploi</i>	24
<i>Prestataires de l'assistance-emploi selon les régions économiques et l'ensemble du Québec</i>	25
<i>Prestataires de l'assistance-emploi selon les centres locaux d'emploi</i>	26
ANNEXE	27
LISTE DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI (CLE)	28

Lexique

Population de 15 ans et plus : Toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées.

Population active : Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage.

Emploi : Nombre de personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu. Cette définition correspond à celle, des personnes occupées, utilisée par Statistique Canada dans l'*Enquête sur la population active*.

- ◆ L'emploi à **temps plein** tient compte des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.
- ◆ L'emploi à **temps partiel** tient compte des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.

Chômeurs : Personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Taux de chômage : (Nombre de chômeurs / population active) x 100.

Taux d'activité : (Population active / population de 15 ans et plus) x 100.

Taux d'emploi : (Emploi / population de 15 ans et plus) x 100.

Taux de prestataires de l'assistance-emploi : Prestataires adultes sans contraintes à l'emploi / population de 15 à 64 ans (recensement 2001) x 100.

Taux de prestataires de l'assurance-emploi : Prestataires actifs et aptes au travail / population de 15 à 64 ans (recensement 2001) x 100.

Taux de prestataires : Prestataires / population de 15 à 64 ans (recensement 2001) x 100.

RMR : Région métropolitaine de recensement.

ZME : Zone métropolitaine de l'emploi est formée de la somme des territoires des 47 centres locaux d'emploi de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

Note : Pour des définitions plus détaillées, voir Statistique Canada, *La Population active*. Mensuel. N° 71-001.

Faits saillants

La Montérégie a renoué avec la croissance de l'emploi en 2006 et gagné 15 500 emplois (+ 2,3 %) par rapport à 2005, après avoir affiché une perte 6 800 emplois en 2005. Le Québec a poursuivi son mouvement à la hausse et a affiché une augmentation de 48 100 (+ 1,3 %) emplois, donc légèrement plus forte que la progression obtenue en 2005 (+ 36 800 ou + 1,0 %).

En 2006, la Montérégie a connu une progression de 19 700 postes à temps plein (+ 3,6 %) et un recul de 4 200 (- 3,4 %) postes occupés à temps partiel, ce qui est tout à fait l'inverse de la situation observée en 2005. La part des emplois à temps plein est de 82,6 %, soit un point de pourcentage de plus qu'en 2005. Au Québec, la progression de l'emploi en 2006 est demeurée comparable à celle de l'année précédente, soit davantage de nouveaux emplois à temps plein (+ 35 800) que d'emplois à temps partiel (+ 12 400).

Le marché du travail a été particulièrement dynamique pour les jeunes en Montérégie. Ils ont fait un gain de 11 800 (+ 11,2 %) emplois à temps plein et obtenu 1 200 postes à temps partiel (2,4 %). Il faut reculer en 1990 pour voir une progression aussi forte des postes à temps plein. De plus, leur taux de chômage est passé de 11,9 % à 10,6 %, soit le plus faible niveau depuis 2001. À l'échelle du Québec, les jeunes ont renoué avec la création d'emplois et obtenu plus du tiers (17 100) des nouveaux emplois dont 73 % étaient à temps plein (12 500).

Les personnes de 30 ans et plus ont fait un gain de 2 400 emplois, ce qui représente seulement 15 % des nouveaux emplois, alors

qu'ils concentrent 77 % de la population. Leur taux de chômage a donc bondi de 5,3 % à 6,2 %, alors que leur taux d'emploi est demeuré relativement stable, passant de 61,1 % à 61,5 %. Au Québec, les personnes de 30 ans et plus affichent une croissance continue de l'emploi depuis 1987. En 2006, elles ont gagné 31 000 emplois, ce qui représente plus de six nouveaux emplois sur dix.

Les femmes ont assisté à un retour à la croissance avec 4 900 (+ 1,6 %) emplois de plus en 2006 qu'en 2005. Un an auparavant, elles avaient perdu 13 300 emplois (- 4,0 %). Cette remontée est d'autant plus encourageante qu'elle est redevable à l'ajout de 7 100 emplois à temps plein, alors que les emplois à temps partiel reculaient de 2 200 postes. Les hommes ont fait un gain de 10 500 (+ 2,9 %) emplois en 2006, après une hausse de 6 600 (+ 1,8 %) emplois en 2005. On peut penser que la croissance aurait été encore plus élevée, n'eût été des pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication en Montérégie.

Le secteur de la fabrication a perdu 34 400 travailleurs au Québec en 2006, dont 11 100 résidaient en Montérégie. Le repli de l'emploi dans la fabrication ne semble pas seulement passager, mais serait le reflet d'une tendance baissière amorcée depuis quelques années en Amérique du Nord. La croissance de l'emploi dans le secteur des services vient atténuer les pertes dans la fabrication. Avec 508 000 travailleurs dans les services, la Montérégie a connu une hausse de 24 300 emplois par rapport à 2005.

Création
de
15 500
emplois
en
Montérégie
en
2006

Section 1

Bilan annuel de 2006

Retour à la croissance de l'emploi

La Montérégie a renoué avec la croissance de l'emploi en 2006 et gagné 15 500 emplois (+ 2,3 %) par rapport à 2005. Après avoir affiché une perte 6 800 emplois en 2005 et une hausse de 4 100 postes en 2004, ce revirement de situation a sans doute été fort apprécié par la population en âge de travailler. Le Québec a poursuivi son mouvement à la hausse et a affiché une augmentation de 48 100 (+ 1,3 %) emplois, donc légèrement plus forte que la progression obtenue en 2005 (+ 36 800 ou + 1,0 %). Il est intéressant de mentionner que la croissance de l'emploi au Québec se poursuit de façon continue depuis dix ans. Ce qui est différent en Montérégie, où les six dernières années ont fait place à une alternance entre reculs et gains.

Selon les données disponibles, la croissance du produit intérieur brut (PIB) au Québec devrait être autour de 1,6 % en 2006, ce qui est inférieur au 2,2 % atteint en 2005. Le ralentissement de l'économie américaine et la hausse moins soutenue de la consommation des ménages québécois expliqueraient la croissance plus modeste au Québec en 2006. Au Canada, la croissance économique est demeurée satisfaisante (+ 2,6 %) en raison de l'expansion exceptionnelle entourant le pétrole de l'Alberta. Toutefois, l'exportation du pétrole maintient la valeur du dollar canadien élevée et accroît les coûts des entreprises exportatrices, ce qui réduit leur compétitivité.

Selon le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), l'appréciation du dollar canadien aurait entraîné une perte du volume des exportations de biens de treize points de pourcentage en deux ans (2003 et 2004) au Québec. En fait, 81 % des exportations, tant québécoises que montérégiennes, sont dirigées vers les États-Unis. Les régions de Montréal et de la Montérégie comptent pour plus de la moitié de la valeur des exportations québécoises vers cette destination, leur part relative se situant à 38,7 % et 18,6 % respectivement. En 2004, il y avait en

Montérégie 15 553 entreprises exportatrices dont 58 % relevaient du secteur manufacturier et celles-ci accaparaient 78 % de la valeur des exportations. Le premier produit d'exportation au Québec demeure les avions et autres véhicules aériens.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, les investissements privés et publics en immobilisation et en réparation ont connu une deuxième année de faible croissance au Québec (1,0 % en 2005 et 0,9 % en 2006). Au cours des cinq dernières années, les projets d'investissement dans le secteur de la construction ont progressé davantage que ceux du secteur des machines et équipement. Ce qui ne joue pas en faveur d'un rehaussement de la productivité des entreprises québécoises, pourtant si nécessaire pour accroître notre compétitivité.

Avec des investissements de 9,5 milliards de dollars en Montérégie, la région concentre 18,7 % des investissements faits au Québec, soit la deuxième région après Montréal (23,4 %). Les données pour la Montérégie indiquent une hausse des investissements beaucoup plus forte en 2006 (+ 4,5 %) qu'en 2005 (+ 1,3 %). Par ailleurs, la part des investissements des entreprises montérégiennes dans l'équipement est passée de 37 % en 2005 à 39 % en 2006, alors qu'elle est demeurée stable au Québec (38 %). La Montérégie concentre 17,9 % des personnes en emploi dans l'industrie manufacturière et le Québec 15,4 %, ce qui peut expliquer pourquoi la part des investissements dans le secteur secondaire a été supérieure en Montérégie (13,6 %) comparativement à l'ensemble du Québec (10,9 %).

Progression de l'emploi à temps plein

En 2006, la Montérégie a connu une progression de 19 700 postes à temps plein (+ 3,6 %) et un recul de 4 200 (- 3,4 %) postes occupés à temps partiel. Ce qui est tout à fait l'inverse de la situation observée en 2005, alors que l'emploi à temps plein s'était replié de 1,8 % et que celui à temps partiel avait augmenté de 2,7 %. La part des emplois à temps plein est de 82,6 %, soit un point de pourcentage de plus qu'en 2005. Il faut reculer en 1987 pour observer le sommet de la part des emplois à temps plein en Montérégie (85,8 %). Au Québec, la progression de l'emploi en 2006 est demeurée comparable à celle de l'année précédente, soit davantage de nouveaux emplois à temps plein (+ 35 800) que d'emplois à temps partiel (+ 12 400).

Parmi les seize régions au Québec, dix ont fait des gains d'emplois. La région de Montréal a affiché une croissance comparable à celle de la Montérégie, avec une hausse de 2,1 %, soit 19 900 emplois de plus qu'en 2005. Ce sont les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont présenté les plus fortes croissances relatives de l'emploi (+ 3,6 % chacune). La région métropolitaine de Montréal a créé 33 300 (+ 1,8 %) emplois en 2006, soit un gain supérieur aux 18 900 (+ 1,0 %) emplois ajoutés en 2005.

La part des personnes en emploi (taux d'emploi) en Montérégie est passée de 62,1 % à 62,7 % de 2005 à 2006. Malgré l'augmentation, le taux d'emploi est loin du sommet atteint en 2002 (65,3 %). Le taux d'emploi au Québec a progressé plus légèrement et atteint 60,2 % en 2006, ce qui permet à la Montérégie de maintenir son avance sur celui du Québec. La région se situe au troisième rang, pour cet indicateur, devancée par l'Outaouais (65,2 %) et Chaudière-Appalaches (63,7 %).

Le taux de chômage est passé de 6,9 % à 7,3 % en Montérégie, en raison de l'arrivée massive de personnes sur le marché du travail qui n'ont pas toutes eu la chance de trouver un emploi. Il faut reculer en 2000 pour voir le plus faible taux de chômage en Montérégie (6,6 %). Par ailleurs, l'année 2006 aura permis au Québec d'afficher le plus faible taux de chômage des 30 dernières années. De 2005 à 2006, le taux de chômage au Québec est passé de 8,3 % à 8,0 %. La Montérégie occupe le sixième rang des régions, le plus bas taux de chômage étant celui de la Capitale-Nationale (5,5 %).

Amélioration de la qualité des emplois

Au cours des années 1997 à 2005, la qualité des emplois semble s'être améliorée dans la majorité des régions du Québec, selon une étude réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) d'Emploi-Québec. Cette étude présente l'évolution des emplois à temps plein, les emplois permanents et la rémunération selon les régions ressources, les régions centrales, les régions périphériques de Montréal. La Montérégie, qui fait partie des régions périphériques de Montréal, a fait bonne figure dans toutes les variables. Cependant, la croissance des salaires en Montérégie (+ 1,8 %) pendant cette période n'a pas réussi à couvrir l'inflation (2,1 %), tout comme dans trois autres régions.

Selon les données de Statistique Canada sur les revenus en 2006 dans la région, 88,3 % des employés avaient un emploi permanent et 39,0 % des employés étaient syndiqués. De plus, le salaire horaire médian était de 17,05 \$ en Montérégie

comparativement à 16,65 \$ au Québec. Les femmes travaillaient en moyenne 32,7 heures par semaine, comparativement à 37,1 heures pour les hommes. Elles recevaient un salaire horaire médian de 16 \$ et les hommes gagnaient 18,50 \$. Il faut préciser que les années d'expérience influencent le revenu et que cette information n'était pas disponible également. L'écart entre les revenus horaires médians des femmes et des hommes continue à s'amenuiser, il est passé de 4 \$ en 2000 à 2,50 \$ en 2006. Avec l'équité en emploi et la présence accrue des femmes dans des emplois de niveau universitaire, cet écart risque même de disparaître au cours de la prochaine décennie.

Une autre étude, cette fois-ci réalisée par Statistique Canada (Heisz et LaRochelle-Côté) et portant sur l'instabilité des heures annuelles de travail pendant une période de cinq ans (1997-2001), nous apporte des éléments intéressants sur la qualité des emplois et le bien-être global des travailleurs. L'analyse des heures travaillées sur plusieurs années montre que 57 % des employés travaillaient un nombre d'heures normales (temps plein toute l'année, de 1 750 à 2 199 heures), 25 % des heures de travail courtes (une partie élevée d'heures à temps partiel) et 12 % de longues heures (plus de 2 200 heures).

D'après cette étude et la littérature sur le sujet, les bons emplois se caractérisent par des heures de travail à temps plein, offrent un régime de retraite et la permanence, alors que les mauvais emplois n'offrent aucun de ces avantages. Pour plusieurs travailleurs, une période de surcharge de travail vient compenser une période de sous-emploi, ce qui donne un nombre d'heures correspondant au nombre d'heures de travail à temps plein toute l'année. Or, l'étude transversale de la variation des heures de travail a permis de révéler un problème plus important que le laissait croire la simple lecture des heures travaillées. Les chercheurs en arrivent à la conclusion que les travailleurs qui vivent beaucoup d'instabilité dans les heures travaillées occupent davantage des emplois atypiques, de faible qualité, reçoivent des gains annuels inférieurs et qu'ils sont aussi plus susceptibles d'être très stressés ou en mauvaise santé. Ainsi, un manque de stabilité des heures de travail pourrait être un indicateur d'emplois de faible qualité.

Forte hausse de l'emploi chez les jeunes

Les personnes âgées de 15 à 29 ans sont le groupe qui a connu la plus forte hausse de l'emploi en 2006, avec 13 000 (+ 8,3 %) postes de plus qu'en 2005. Les jeunes comptent 253 700 personnes, soit 23 % de la population en âge de travailler, alors qu'ils ont obtenu 84 % des nouveaux emplois en Montérégie. La variation de la population chez les

jeunes en Montérégie oscille constamment à la hausse ou à la baisse, alors qu'elle progresse de façon constante chez les 15 ans et plus. En 2006, leur population augmentait de 16 700 personnes alors qu'en 2005 la région perdait 13 400 jeunes. En dépit d'une croissance ininterrompue de la population de 15 ans et plus en Montérégie, le nombre de jeunes en 2006 est comparable à celui de 1995 (253 300). Le vieillissement de la population et la faible natalité ne seraient pas les seuls facteurs en cause.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la croissance démographique se poursuit en Montérégie avec 15 293 personnes de plus qu'en 2005, pour un total de 1 386 963. De plus, la migration interrégionale profite à la Montérégie, contrairement à bien d'autres régions au Québec. En considérant les personnes qui entrent en Montérégie et celles qui en sortent, la région obtient un solde migratoire positif de 6 918 personnes en 2006. Ce sont les personnes en provenance de Montréal qui accroissent le plus notre solde migratoire interrégional. Cependant, les données selon les groupes d'âge nous apprennent que les jeunes de 15 à 24 ans ont un solde migratoire négatif, donc ils sont plus nombreux à quitter la région qu'à y entrer. On peut en déduire que les jeunes sortent pour aller étudier, notamment à Montréal et en Estrie. Cela pourrait expliquer la plus forte volatilité de la population dans ce groupe d'âge.

En 2006, le marché du travail a été particulièrement dynamique pour les jeunes en Montérégie. Ils ont fait un gain de 11 800 (+ 11,2 %) emplois à temps plein et obtenu 1 200 postes à temps partiel (2,4 %). Il faut reculer en 1990 pour voir une progression aussi forte des postes à temps plein. De plus, leur taux de chômage est passé de 11,9 % à 10,6 %, soit le plus faible niveau depuis 2001. Leur taux d'emploi a augmenté et atteint 66,6 %. À l'échelle du Québec, les jeunes ont renoué avec la création d'emplois. Ils ont obtenu plus du tiers (17 100) des nouveaux emplois dont 73 % étaient à temps plein (12 500). De plus, leur taux de chômage est également descendu à 10,9 %, soit un niveau inégalé par le passé. Le taux d'emploi des jeunes a augmenté à 65,5 %.

Selon une étude de l'Institut de la statistique du Québec portant sur la couverture syndicale des jeunes au Québec, les jeunes ont obtenu une part importante des nouveaux emplois syndiqués entre 1997 et 2005. Parmi les 181 000 emplois syndiqués créés au Québec, 47,0 % (85 100) étaient occupés par des jeunes alors qu'ils ne représentaient que le quart de la main-d'œuvre québécoise. Pendant cette période, l'emploi total a crû de plus d'un demi-million et les deux tiers étaient des emplois non syndiqués. Le taux de couverture syndicale a

augmenté et atteint 29,7 % chez les jeunes, alors qu'il a diminué chez les 30 ans et plus et atteint 44,4 %. L'écart entre les deux groupes s'est beaucoup réduit et ce sont les jeunes ayant fait des études postsecondaires qui en ont le plus profité.

Les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, de la construction et de la fabrication ont connu les plus fortes progressions des jeunes syndiqués. La rémunération horaire médiane chez les jeunes syndiqués (excluant les étudiants) est de 16,50 \$ comparativement à 12 \$ chez les non syndiqués. De plus, la part des jeunes ayant des horaires de travail normal (35 à 40 heures) est plus élevée chez les syndiqués que chez les non syndiqués. Avec le vieillissement de la main-d'œuvre, les départs à la retraite seront de plus en plus nombreux et cela devrait accroître davantage la couverture syndicale des jeunes travailleurs. On peut donc penser que la qualité des emplois des jeunes s'améliorera au cours des prochaines années.

Faible gains d'emploi chez les 30 ans et plus

Pour la première fois depuis 1997, le niveau de la population de 30 ans et plus aurait légèrement reculé en Montérégie. Considérant le vieillissement de la main-d'œuvre, cela nous semble difficile à expliquer. En fait, la région comptait 2 200 personnes de moins qu'en 2005 dans ce groupe d'âge. De plus, il y avait 8 000 personnes qui ont joint les rangs du marché du travail et seulement 2 400 se sont trouvées un emploi. Ainsi, les 30 ans et plus n'ont obtenu que 15 % des nouveaux emplois alors qu'ils composent 77 % de la population. La perte de 5 400 emplois à temps partiel a jeté de l'ombre sur les 7 900 nouveaux emplois à temps plein. Leur taux de chômage a donc bondi de 5,3 % à 6,2 %. Leur taux d'emploi est demeuré relativement stable, passant de 61,1 % à 61,5 %, pendant que le taux d'activité augmentait, passant de 64,5 % à 65,6 %.

Au Québec, les personnes de 30 ans et plus affichent une croissance continue de l'emploi depuis 1987. En 2006, elles ont gagné 31 000 emplois, ce qui représente plus de six nouveaux emplois sur dix. La hausse de l'emploi est la plus faible depuis 2001 pour ce groupe. Toutefois, cela n'a pas empêché le taux de chômage des 30 ans et plus de diminuer à un niveau record de 7,0 %. Quant au taux d'emploi (58,6 %) et au taux d'activité (63,0 %), ils sont demeurés assez stables et demeurent inférieurs à ceux de la Montérégie.

Retour à la croissance chez les femmes

Les femmes ont assisté à un retour à la croissance avec 4 900 (+ 1,6 %) emplois de plus en 2006 qu'en 2005. Un an auparavant, elles avaient perdu 13 300

emplois (- 4,0 %). Cette remontée est d'autant plus encourageante qu'elle est redevable à l'ajout de 7 100 emplois à temps plein, alors que les emplois à temps partiel reculaient de 2 200 postes. La création d'emplois dans les services en 2006 a sans doute favorisé les gains d'emplois chez les femmes, puisque l'emploi dans les services effectuait un retour à la croissance également. Le taux de chômage des femmes est passé à 7,1 % en raison de l'arrivée massive de personnes sur le marché du travail (9 500). Toutefois, il demeure inférieur au taux de chômage des hommes (7,5 %), malgré que le marché du travail se soit amélioré pour ces derniers.

Les hommes ont fait un gain de 10 500 (+ 2,9 %) emplois en 2006, après une hausse de 6 600 (+ 1,8 %) emplois en 2005. On peut penser que la croissance aurait été encore plus élevée, n'eût été des pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication en Montérégie. Néanmoins, ils ont obtenu 12 500 postes à temps plein alors que l'emploi à temps partiel a diminué de 2 000 postes, ce qui est comparable à la situation des femmes. Cependant, leur taux d'activité (73,1 %) demeure supérieur à celui des femmes (62,1 %), ainsi que leur taux d'emploi (67,9 % comparativement à 57,7 %), mais là encore les écarts s'effritent au fil des années. Au cours de la dernière décennie (1996-2006), l'écart du taux d'emploi entre les deux sexes a diminué de 5,4 points de pourcentage pour la population de 15 ans et plus et il a atteint jusqu'à 7,8 points de pourcentage chez les 30 à 54 ans.

Maintien de l'emploi en agriculture

Malgré la crise profonde qui affecte la production porcine au Québec, l'emploi dans le secteur agricole est demeuré assez stable en Montérégie en 2006, avec 100 emplois de plus qu'en 2005 pour un total de 17 400 travailleurs. À part le recul de 3 100 travailleurs en 2004, le volume d'emplois demeure autour de 17 000 depuis 2002. On peut donc parler d'une certaine stabilité de l'emploi, mais pour combien de temps encore?

Au Québec, 4 300 travailleurs agricoles se sont ajoutés en 2006 par rapport à 2005, ce qui représente une hausse de 7,1 %. La Montérégie compte près de 8 000 entreprises agricoles et elle concentre 27 % des 65 100 travailleurs agricoles au Québec, soit beaucoup plus que sa part de l'emploi global qui est de 18,5 %. Dans la région, la production animale concentre 3 509 (45 %) entreprises, dont 668 (19 %) dans le porc. Le Québec a beaucoup accru ses exportations de porcs au cours des dernières années, notamment vers le Japon et les États-Unis. À titre d'information, la Chine concentre 50 % de la production et de la consommation mondiale de porcs.

On peut qualifier l'année 2006 de morose en agriculture, avec la montée du dollar canadien qui a fragilisé la production, la hausse des prix de l'énergie, en plus de l'augmentation de la concurrence en provenance des pays comme le Brésil, la Chine et l'Inde. On assiste à une stagnation des prix de la plupart des produits agricoles alors que les coûts de production augmentent. Par ailleurs, le vieillissement des producteurs conjugué à la rareté de la main-d'œuvre qualifiée entraînent des problèmes de relève qui iront en s'accroissant au cours des prochaines années. La mise en place de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec à l'automne 2006, permettra peut-être de trouver des solutions aux nombreux défis que ce secteur doit relever. Les conséquences des changements dans les habitudes alimentaires des consommateurs et une plus grande conscience environnementale font partie de ces défis.

Gain d'emplois dans les services publics (énergie) et la construction

Les services publics (production d'énergie), qui comptent 6 600 emplois en Montérégie, ont connu une faible croissance (1,5 %) en 2006. Il y a une volonté de développer le secteur énergétique au Québec, notamment l'hydroélectricité et l'énergie éolienne. Des investissements ont été annoncés en Montérégie pour l'ajout de transformateurs de puissance à Hydro-Québec (Saint-Jean-sur-Richelieu) et le prolongement de la ligne du gazoduc vers le Vermont. L'arrivée d'une usine de pièces d'éoliennes (AAER à Bromont) devrait entraîner la création de 300 emplois d'ici deux ans. Ainsi, les retombées de ces investissements sur l'emploi devraient être perceptibles davantage en 2007 et 2008.

Dans le secteur de la construction, les cinq dernières années ont été particulièrement profitables pour l'emploi, tant en Montérégie qu'au Québec. Cependant, on observe des signes de ralentissement. En Montérégie, la création de 2 500 postes en 2005 a été suivie par l'ajout de 1 400 travailleurs en 2006. De 2001 à 2006, 48 500 travailleurs se sont ajoutés dans ce secteur au Québec, dont 11 100 en Montérégie. La conjoncture propice à la reprise de ce secteur au cours des dernières années, notamment la création de près de 200 000 emplois au Québec et les faibles taux d'intérêt, a favorisé l'investissement dans la construction résidentielle et la rénovation. En Montérégie, il faut mentionner que les investissements dans la construction commerciale et industrielle ont connu des hausses intéressantes en 2006, notamment avec l'arrivée du Quartier

Dix30 à Brossard. Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il investirait 7,9 milliards de dollars d'ici quatre ans dans le réseau routier et les infrastructures au Québec, dont un milliard servira au prolongement de l'autoroute 30. Ainsi, les travaux de génie devraient atténuer le ralentissement amorcé dans la construction résidentielle.

Forte baisse de l'emploi dans la fabrication

En 2006, le secteur de la fabrication a perdu 34 400 travailleurs au Québec, dont 11 100 résidaient en Montérégie. Le repli de l'emploi dans la fabrication ne semble pas seulement passer, mais le reflet d'une tendance baissière amorcée depuis quelques années en Amérique du Nord. En dépit de la création de 45 100 (6,9 %) emplois en Montérégie de 2001 à 2006, l'emploi dans la fabrication a reculé de 14 300 (- 10,3 %) postes. La part de l'emploi manufacturier en Montérégie dans l'emploi total était de 21,4 % en 2001, alors qu'elle ne représente plus que 17,9 % en 2006. Pendant cette période, la part de l'emploi manufacturier au Québec est passée de 18,3 % à 15,4 %. Aux États-Unis, la fabrication n'occupe plus que 11 % de la main-d'œuvre.

Bien que la croissance économique se soit poursuivie au Québec, le secteur manufacturier a été touché de plein fouet par la concurrence internationale, l'appréciation du dollar et la levée de quotas d'importation dans le textile et le vêtement. Les secteurs n'ont pas tous été touchés avec la même amplitude. Toutefois, seulement quatre des seize secteurs manufacturiers présents en Montérégie ont affiché une croissance de l'emploi de 2001 à 2006. Il s'agit des secteurs des produits en bois, du meuble, du matériel de transport et des produits minéraux non métalliques.

En 2006, les pertes d'emplois manufacturiers les plus importantes à survenir dans la région ont touché les secteurs de l'impression, des aliments, des activités diverses de fabrication, du papier, du textile et des machines. Premier secteur en importance, avec 18 900 travailleurs en 2006, le secteur de la transformation alimentaire est loin du sommet de 28 400 emplois atteints en 2003. Le sous-secteur de la transformation du porc vit une crise profonde, comme en témoignent les licenciements dans les usines d'Olymel. Pour faire des gains en productivité et demeurer compétitives, les entreprises demandent des concessions salariales importantes aux travailleurs. Les gains dans la transformation des produits laitiers ont été insuffisants pour pallier le recul du secteur alimentaire.

Parmi les secteurs manufacturiers qui ont affiché des créations d'emplois en Montérégie en 2006, figurent les produits informatiques, électroniques et électriques, le matériel de transport et le meuble. Les investissements dans la nouvelle technologie chez IBM et Dalsa à Bromont ainsi que dans la recherche et développement chez Pratt & Whitney à Longueuil sont des exemples éloquentes d'entreprises qui demeurent à l'avant-garde de la concurrence internationale et qui génèrent des emplois. La survie de nos entreprises manufacturières passe nécessairement par la recherche de nouveaux produits ou procédés, ainsi que l'ouverture sur le monde pour exploiter de nouveaux marchés. Avec le développement de la recherche, les emplois de niveaux collégial et universitaire sont appelés à croître.

Création d'emplois dans les services

En 2006, en Montérégie, 508 000 personnes occupaient un emploi dans les services, soit 24 300 (+ 5,0 %) de plus qu'en 2005. Cela contraste avec la perte de 13 400 postes affichés en 2005. Il faut mentionner que cette baisse avait mis fin à un cycle de croissance qui durait depuis 2000. Au cours des cinq dernières années, toute la création d'emplois a été redevable aux services. Il est reconnu que les services sont moins sensibles aux soubresauts des conjonctures économiques. En 2006, les services représentaient 73 % de l'ensemble des emplois dans la région, comparativement à 76 % au Québec. Dans l'ensemble du Québec, 73 000 nouveaux emplois ont vu le jour en 2006 dans les services. C'est trois fois plus qu'en 2005, alors que 24 300 emplois avaient été créés.

Parmi les onze secteurs que l'on retrouve dans les services, seulement ceux de l'enseignement, des autres services, de l'hébergement et de la restauration ont affiché des baisses d'emplois. Les secteurs présentant la plus grande création d'emplois sont les soins de santé, le transport et l'entreposage, le commerce ainsi que l'administration publique. Avec 121 500 travailleurs, le commerce occupe 17,5 % de l'emploi total en Montérégie. Il rejoint presque la taille du secteur de la fabrication (17,9 %). Le prolongement éventuel de l'autoroute 30 a contribué à l'arrivée de nouveaux commerces, en plus de participer au développement du secteur du transport et de l'entreposage. Les axes routiers importants sont des lieux très prisés pour faciliter les déplacements et se donner de la visibilité.

Dans l'administration publique, c'est le niveau municipal qui est responsable de cette hausse, puisque l'administration provinciale affichait un recul

de l'emploi. Ce qui corrobore la volonté du gouvernement québécois de réduire la taille de l'État et de ne renouveler qu'un départ à la retraite sur deux dans les domaines autres que la santé et l'éducation. À titre d'information, la Montérégie détient 13,9 % des emplois dans l'administration publique alors qu'elle concentre 18,5 % des emplois au Québec. La forte concentration des emplois à Montréal et à Québec dans ce domaine explique cet écart. Dans la santé, la Montérégie représente 16,1 % des emplois au Québec en raison de la proximité de Montréal où un budget plus important y est alloué. La population de la Montérégie peut tout de même se réjouir, des investissements substantiels ont été annoncés en 2006 dans des établissements de santé, notamment à Longueuil et Granby.

Plus d'emplois de niveaux technique et intermédiaire

En Montérégie, les emplois créés en 2006 ont été majoritairement de niveaux technique et intermédiaire. En fait, ils accaparent 65 % des personnes occupées et ils ont créé 25 900 emplois alors que ceux des niveaux gestion, professionnel et élémentaire en ont perdu 10 600 de 2006 à 2005.

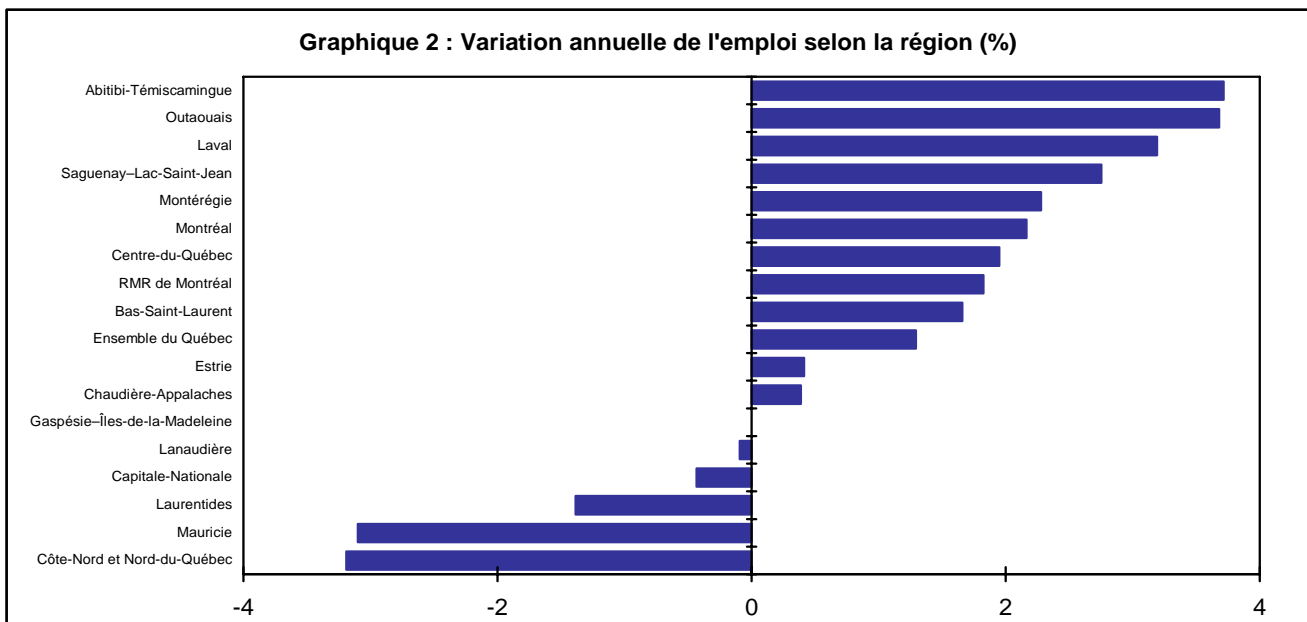
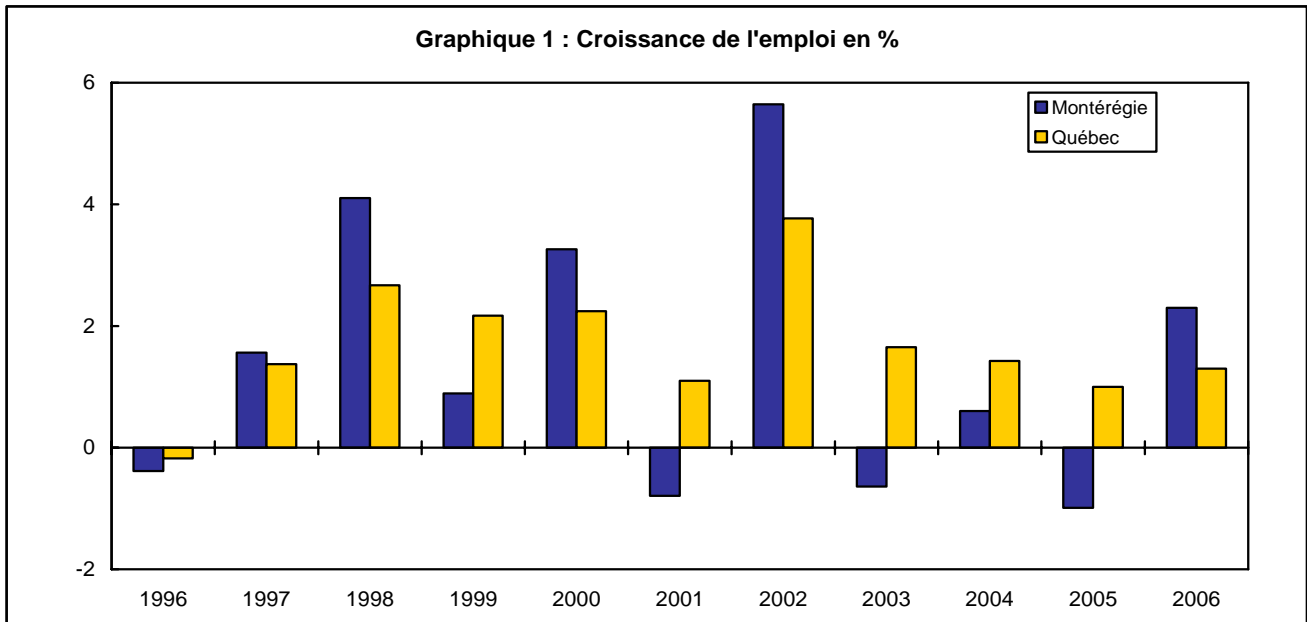
Plusieurs programmes de formation secondaire et collégiale offrent des taux de placement très élevés, il importe donc de sensibiliser les jeunes à ces programmes. La campagne promotionnelle de valorisation de la formation professionnelle et technique « Avec un métier qui t'allume, tu as tout pour réussir! » réalisée conjointement par Emploi-Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vise à faire connaître les professions liées à ces formations. Vous pouvez consulter les professions qui offrent de bonnes perspectives d'emploi dans chacune des régions du Québec sur le site toutpoureussir.com.

Pour conclure, la population de la Montérégie a bénéficié d'une forte création d'emplois en 2006 (+ 15 500) comparativement au recul subi en 2005 (- 6 800). Les gains d'emplois dans le secteur des services ont permis de compenser les licenciements dans le secteur de la fabrication. En 2007, on peut penser que le secteur manufacturier subira de nouvelles pressions à la baisse et que la création d'emplois pourrait être un peu plus faible dans le secteur des services. Ainsi, comme la croissance économique au Québec s'annonce modeste en 2007, la Montérégie pourrait créer autour de 10 000 emplois.

Section 2

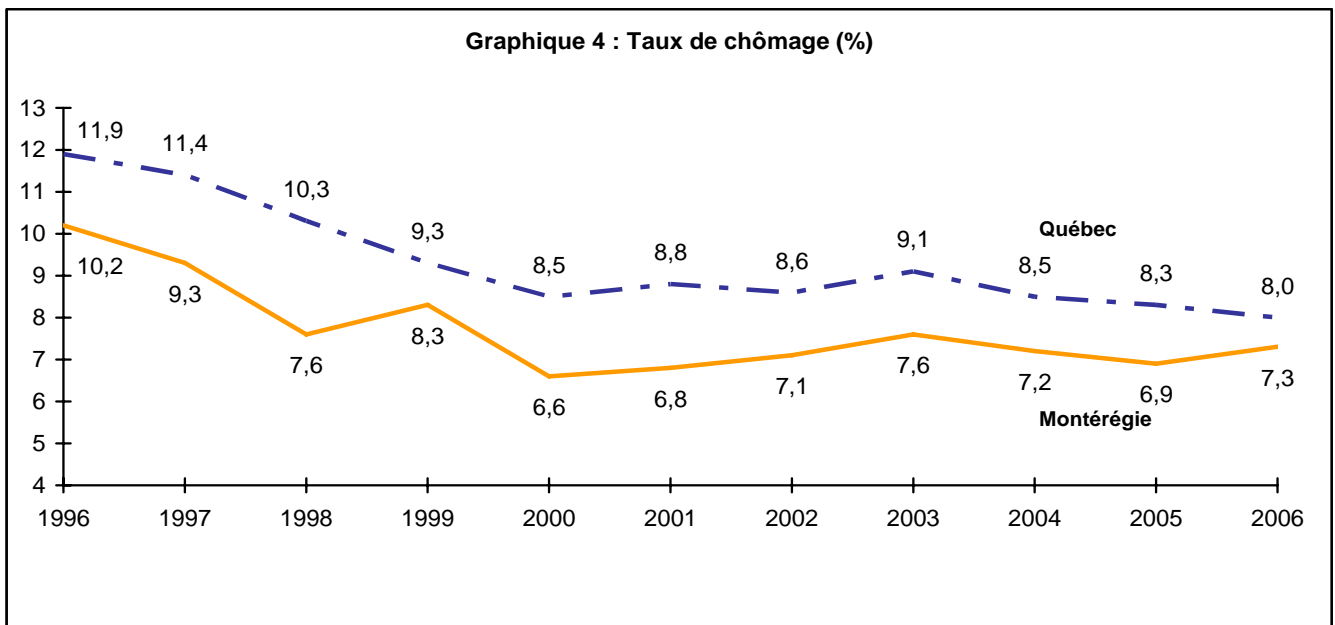
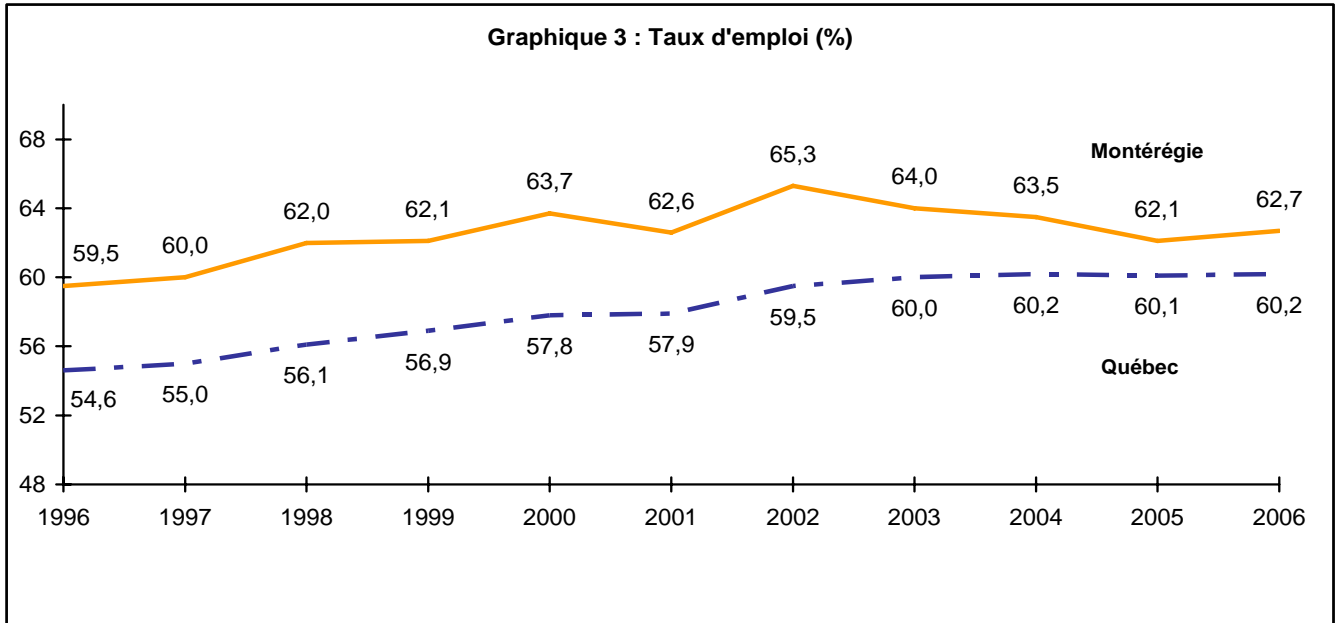
Graphiques et tableaux annuels

Graphiques 1 et 2
CROISSANCE DE L'EMPLOI ET VARIATION ANNUELLE DE L'EMPLOI SELON LA RÉGION
 Moyenne annuelle 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphiques 3 et 4
TAUX D'EMPLOI (%) ET TAUX DE CHÔMAGE (%)
Montérégie et ensemble du Québec
Moyenne annuelle 2006

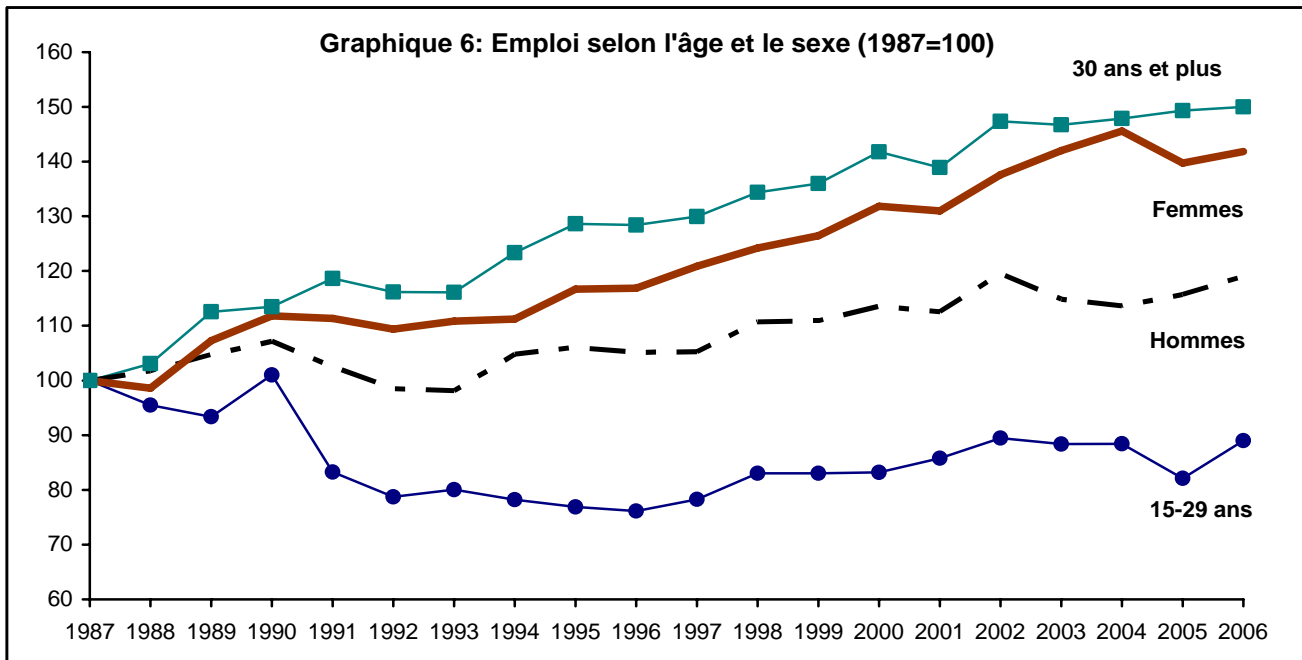
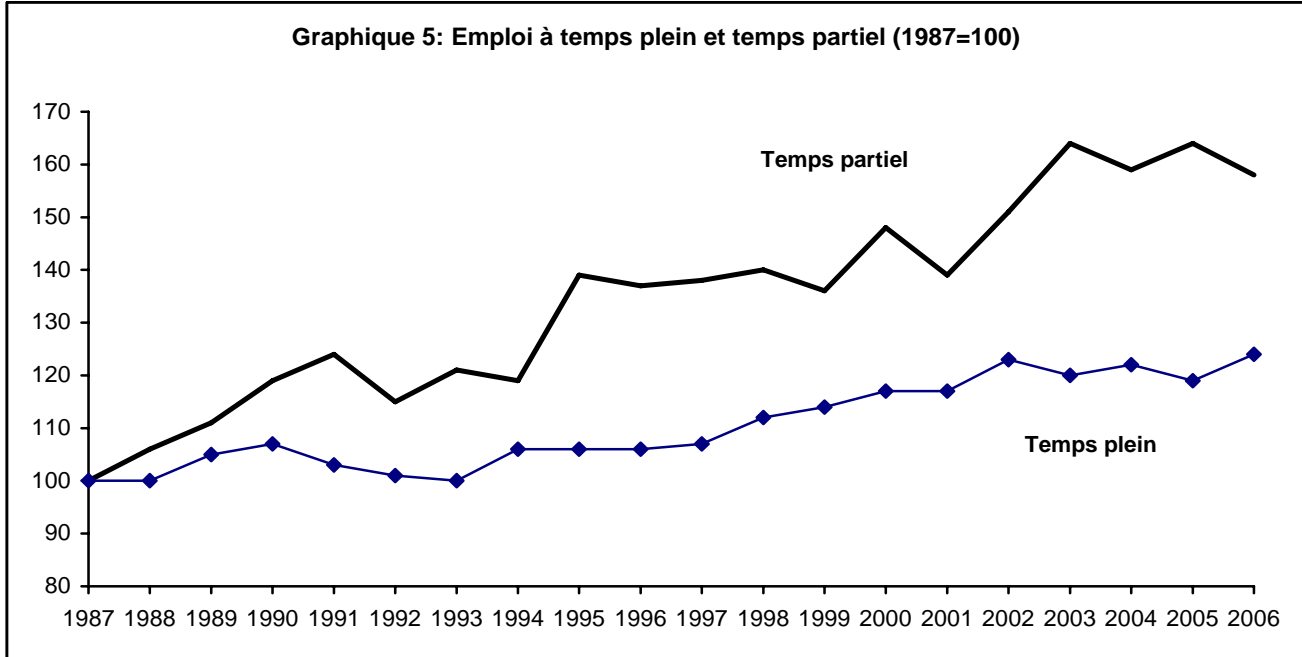


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphiques 5 et 6
EMPLOI À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL
EMPLOI SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Montérégie

Moyenne annuelle 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 1
INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Montérégie
Moyenne annuelle
1996 à 2006

Indicateur	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population de 15 ans et + (000)	999,9	1 007,6	1 014,9	1 022,5	1 029,9	1 039,3	1 052,2	1 066,8	1 080,9	1 095,7	1 110,1
Var. (000)	8,3	7,7	7,3	7,6	7,4	9,4	12,9	14,6	14,1	14,8	14,4
Var. (%)	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,9	1,2	1,4	1,3	1,4	1,3
Population active (000)	662,5	666,3	680,9	692,0	702,1	698,0	739,8	739,0	739,8	730,7	750,6
Var. (000)	2,4	3,8	14,6	11,1	10,1	-4,1	41,8	-0,8	0,8	-9,1	19,9
Var. (%)	0,4	0,6	2,2	1,6	1,5	-0,6	6,0	-0,1	0,1	-1,2	2,7
Emploi (000)	595,2	604,5	629,3	634,9	655,6	650,4	687,1	682,7	686,8	680,0	695,5
Var. (000)	-2,3	9,3	24,8	5,6	20,7	-5,2	36,7	-4,4	4,1	-6,8	15,5
Var. (%)	-0,4	1,6	4,1	0,9	3,3	-0,8	5,6	-0,6	0,6	-1,0	2,3
Emploi à temps plein (000)	490,1	498,7	521,8	530,4	542,6	543,6	571,1	557,1	564,8	554,7	574,4
Var. (000)	-1,3	8,6	23,1	8,6	15,3	4,4	27,5	-14,0	7,7	-10,1	19,7
Var. (%)	-0,3	1,8	4,6	1,6	2,8	0,8	5,1	-2,5	1,4	-1,8	3,6
Emploi à temps partiel (000)	105,1	105,8	107,5	104,5	113,0	106,8	116,0	125,6	122,0	125,3	121,1
Var. (000)	-1,0	0,7	1,7	-3,0	9,3	-6,2	9,2	9,6	-3,6	3,3	-4,2
Var. (%)	-0,9	0,7	1,6	-2,8	8,7	-5,3	8,6	8,3	-2,9	2,7	-3,4
Chômage (000)	67,3	61,8	51,6	57,1	46,5	47,6	52,7	56,3	53,0	50,6	55,1
Var. (000)	4,7	-5,5	-10,2	5,5	-10,6	1,1	5,1	3,6	-3,3	-2,4	4,5
Var. (%)	7,5	-8,2	-16,5	10,7	-18,6	2,4	10,7	6,8	-5,9	-4,5	8,9
Taux de chômage (%)	10,2	9,3	7,6	8,3	6,6	6,8	7,1	7,6	7,2	6,9	7,3
Var. (point de %)	0,7	-0,9	-1,7	0,7	-1,7	0,2	0,3	0,5	-0,4	-0,3	0,4
Taux d'activité (%)	66,3	66,1	67,1	67,7	68,2	67,2	70,3	69,3	68,4	66,7	67,6
Var. (point de %)	-0,3	-0,2	1,0	0,6	0,5	-1,0	3,1	-1,0	-0,9	-1,7	0,9
Taux d'emploi (%)	59,5	60,0	62,0	62,1	63,7	62,6	65,3	64,0	63,5	62,1	62,7
Var. (point de %)	-0,8	0,5	2,0	0,1	1,6	-1,1	2,7	-1,3	-0,5	-1,4	0,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 2
INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Ensemble du Québec
Moyenne annuelle
1996 à 2006

Indicateur	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population de 15 ans et + (000)	5 737,3	5 772,1	5 806,0	5 845,0	5 889,0	5 939,9	5 995,0	6 049,4	6 112,8	6 182,2	6 251,5
Var. (000)	43,5	34,8	33,9	39,0	44,0	50,9	55,1	54,4	63,4	69,4	69,3
Var. (%)	0,8	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1
Population active (000)	3 551,7	3 582,3	3 631,5	3 670,5	3 717,5	3 771,1	3 907,7	3 992,8	4 024,1	4 052,7	4 094,2
Var. (000)	10,8	30,6	49,2	39,0	47,0	53,6	136,6	85,1	31,3	28,6	41,5
Var. (%)	0,3	0,9	1,4	1,1	1,3	1,4	3,6	2,2	0,8	0,7	1,0
Emploi (000)	3 129,8	3 172,8	3 257,5	3 328,1	3 402,8	3 440,2	3 569,9	3 628,8	3 680,5	3 717,3	3 765,4
Var. (000)	-5,5	43,0	84,7	70,6	74,7	37,4	129,7	58,9	51,7	36,8	48,1
Var. (%)	-0,2	1,4	2,7	2,2	2,2	1,1	3,8	1,6	1,4	1,0	1,3
Emploi à Temps plein (000)	2 570,2	2 604,8	2 686,6	2 770,7	2 830,7	2 849,4	2 930,8	2 957,7	3 012,2	3 043,6	3 079,4
Var. (000)	-22,8	34,6	81,8	84,1	60,0	18,7	81,4	26,9	54,5	31,4	35,8
Var. (%)	-0,9	1,3	3,1	3,1	2,2	0,7	2,9	0,9	1,8	1,0	1,2
Emploi à Temps partiel (000)	559,6	568,0	570,9	557,4	572,1	590,8	639,1	671,1	668,3	673,7	686,1
Var. (000)	17,2	8,4	2,9	-13,5	14,7	18,7	48,3	32,0	-2,8	5,4	12,4
Var. (%)	3,2	1,5	0,5	-2,4	2,6	3,3	8,2	5,0	-0,4	0,8	1,8
Chômage (000)	421,9	409,6	374,0	342,4	314,7	330,9	337,9	364,0	343,7	335,4	328,7
Var. (000)	16,3	-12,3	-35,6	-31,6	-27,7	16,2	7,0	26,1	-20,3	-8,3	-6,7
Var. (%)	4,0	-2,9	-8,7	-8,4	-8,1	5,1	2,1	7,7	-5,6	-2,4	-2,0
Taux de chômage (%)	11,9	11,4	10,3	9,3	8,5	8,8	8,6	9,1	8,5	8,3	8,0
Var. (point de %)	0,4	-0,5	-1,1	-1,0	-0,8	0,3	-0,2	0,5	-0,6	-0,2	-0,3
Taux d'activité (%)	61,9	62,1	62,5	62,8	63,1	63,5	65,2	66,0	65,8	65,6	65,5
Var. (point de %)	-0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,4	1,7	0,8	-0,2	-0,2	-0,1
Taux d'emploi (%)	54,6	55,0	56,1	56,9	57,8	57,9	59,5	60,0	60,2	60,1	60,2
Var. (point de %)	-0,5	0,4	1,1	0,8	0,9	0,1	1,6	0,5	0,2	-0,1	0,1

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 3
COMPARAISONS INTERRÉGIONALES
QUELQUES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Moyenne annuelle 2006
Données non désaisonnalisées

Régions économiques, régions métropolitaines et ensemble du Québec	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'emploi (%)
RÉGIONS ÉCONOMIQUES			
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	50,7	18,3	41,4
Bas-Saint-Laurent	60,4	9,0	55,0
Capitale-Nationale	65,2	5,5	61,6
Chaudière-Appalaches	67,7	5,8	63,7
Estrie	64,6	8,2	59,3
Montérégie	67,6	7,3	62,7
Montréal	66,0	10,1	59,4
Laval	65,9	6,6	61,6
Lanaudière	66,1	5,7	62,3
Laurentides	65,0	7,9	59,9
Outaouais	69,3	6,0	65,2
Abitibi-Témiscamingue	64,0	9,2	58,1
Mauricie	57,1	8,9	52,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	61,4	10,6	54,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	62,7	8,2	57,6
Centre-du-Québec	67,6	7,4	62,6
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES			
Saguenay	61,2	8,8	55,8
Québec	66,3	5,2	62,8
Trois-Rivières	61,4	8,1	56,4
Sherbrooke	65,7	7,9	60,6
Montréal	67,5	8,4	61,8
Ottawa-Gatineau	71,9	5,2	68,2
ENSEMBLE DU QUÉBEC	65,5	8,0	60,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 4
PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE SEXE ET L'ÂGE
Montérégie et ensemble du Québec

Sexes et groupes d'âge	Montérégie			Ensemble du Québec		
	Moyenne annuelle		Variation %	Moyenne annuelle		Variation %
	2006	2005		2006	2005	
HOMMES						
Population de 15 ans et plus (000)	553,8	543,1	2,0	3 073,4	3 038,0	1,2
Population active (000)	405,1	394,7	2,6	2 184,3	2 168,5	0,7
Emploi (000)	374,6	364,1	2,9	1 998,4	1 973,8	1,2
- Temps plein (000)	333,4	320,9	3,9	1 769,2	1 750,3	1,1
- Temps partiel (000)	41,2	43,2	-4,6	229,3	223,5	2,6
Chômeurs (000)	30,5	30,6	-0,3	185,8	194,6	-4,5
Taux de chômage (%)	7,5	7,8		8,5	9,0	
Taux d'activité (%)	73,1	72,7		71,1	71,4	
Taux d'emploi (%)	67,6	67,0		65,0	65,0	
FEMMES						
Population de 15 ans et plus (000)	556,3	552,5	0,7	3 178,1	3 144,2	1,1
Population active (000)	345,5	336,0	2,8	1 909,9	1 884,2	1,4
Emploi (000)	320,9	316,0	1,6	1 767,0	1 743,5	1,3
- Temps plein (000)	241,0	233,9	3,0	1 310,2	1 293,3	1,3
- Temps partiel (000)	79,9	82,1	-2,7	456,8	450,1	1,5
Chômeuses (000)	24,6	20,0	23,0	142,9	140,7	1,6
Taux de chômage (%)	7,1	6,0		7,5	7,5	
Taux d'activité (%)	62,1	60,8		60,1	59,9	
Taux d'emploi (%)	57,7	57,2		55,6	55,5	
15-29 ANS						
Population de 15 à 29 ans (000)	253,7	237,0	7,0	1 481,7	1 472,8	0,6
Population active (000)	188,9	176,9	6,8	1 089,4	1 076,6	1,2
Emploi (000)	168,9	155,9	8,3	970,3	953,2	1,8
- Temps plein (000)	117,1	105,3	11,2	661,8	649,3	1,9
- Temps partiel (000)	51,8	50,6	2,4	308,5	303,9	1,5
Chômeurs et chômeuses (000)	20,0	21,1	-5,2	119,1	123,4	-3,5
Taux de chômage (%)	10,6	11,9		10,9	11,5	
Taux d'activité (%)	74,5	74,6		73,5	73,1	
Taux d'emploi (%)	66,6	65,8		65,5	64,7	
30 ANS ET PLUS						
Population de 30 ans et plus (000)	856,4	858,6	-0,3	4 769,8	4 709,4	1,3
Population active (000)	561,7	553,7	1,4	3 004,7	2 976,1	1,0
Emploi (000)	526,6	524,2	0,5	2 795,1	2 764,1	1,1
- Temps plein (000)	457,3	449,4	1,8	2 417,6	2 394,3	1,0
- Temps partiel (000)	69,3	74,7	-7,2	377,5	369,8	2,1
Chômeurs et chômeuses (000)	35,1	29,6	18,6	209,6	212,0	-1,1
Taux de chômage (%)	6,2	5,3		7,0	7,1	
Taux d'activité (%)	65,6	64,5		63,0	63,2	
Taux d'emploi (%)	61,5	61,1		58,6	58,7	

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 5
EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR LA MONTÉRÉGIE
Moyenne annuelle

Secteur d'activité ¹	Montérégie				Part de la Montérégie dans le Québec %
	2006 (000)	2005 (000)	Variation		
			Nombre (000)	%	
Secteur de la production de biens	187,4	196,4	-9,0	-4,6	20,8
Agriculture	17,4	17,3	0,1	0,6	26,7
Foresterie, pêche, mine et extraction de gaz	2,1	1,5	0,6	40,0	5,4
Services publics	6,6	6,5	0,1	1,5	22,2
Construction	36,6	35,2	1,4	4,0	19,7
Fabrication	124,7	135,8	-11,1	-8,2	21,5
Fabrication d'aliments, de boissons et de prod. du tabac	18,9	22,9	-4,0	-17,5	26,3
Usines de textiles et de produits textiles	3,8	5,6	-1,8	-32,1	23,9
Fabric. de vêtements, de prod. en cuir et de prod. anal.	4,2	4,5	-0,3	-6,7	12,6
Fabrication de produits en bois	7,2	6,0	1,2	20,0	13,6
Fabrication du papier	3,1	5,2	-2,1	-40,4	9,3
Impression et activités connexes de soutien	5,0	9,7	-4,7	-48,5	17,7
Fabrication de produits chimiques	8,2	8,3	-0,1	-1,2	26,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	9,4	10,6	-1,2	-11,3	25,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	3,6	3,3	0,3	9,1	20,9
Première transformation des métaux	5,9	6,9	-1,0	-14,5	19,2
Fabrication de produits métalliques	10,3	10,0	0,3	3,0	23,5
Fabrication de machines	5,3	6,5	-1,2	-18,5	19,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	7,0	5,2	1,8	34,6	29,3
Fabrication de matériel, appareils et composantes électr.	4,3	2,9	1,4	48,3	24,9
Fabrication de matériel de transport	15,1	13,8	1,3	9,4	27,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	8,5	7,0	1,5	21,4	22,1
Activités diverses de fabrication	4,0	6,2	-2,2	-35,5	17,6
Secteur des services	508,0	483,7	24,3	5,0	17,7
Commerce	121,5	115,2	6,3	5,5	19,3
Transport et entreposage	38,1	30,6	7,5	24,5	22,8
Finance, assurances, immobilier et location	43,8	41,0	2,8	6,8	19,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,6	41,9	0,7	1,7	17,6
Gestion d'entreprises, soutien administratif et autres	25,7	22,8	2,9	12,7	18,4
Services d'enseignement	42,5	45,7	-3,2	-7,0	16,3
Soins de santé et assistance sociale	81,7	73,3	8,4	11,5	18,0
Information, culture et loisirs	26,6	25,9	0,7	2,7	16,6
Hébergement et restauration	28,6	33,3	-4,7	-14,1	13,3
Autres services	26,9	27,7	-0,8	-2,9	16,9
Administrations publiques	30,0	26,2	3,8	14,5	13,9
ENSEMBLE DES SECTEURS	695,5	680,0	15,5	2,3	18,5

Note: La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

¹ Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 6
EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Secteurs d'activité ¹	Ensemble du Québec		
	Moyenne annuelle		Variation
	2006 (000)	2005 (000)	%
Secteur de la production de biens	901,1	925,9	-2,7
Agriculture	65,1	60,8	7,1
Foresterie et exploitation forestière	17,8	19,5	-8,7
Pêche, chasse et piégeage	2,6	2,1	23,8
Extraction minière	18,4	16,8	9,5
Services publics	29,7	31,8	-6,6
Construction	186,1	179,2	3,9
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	71,9	74,5	-3,5
Usines de textiles et de produits textiles	15,9	19,8	-19,7
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et analogues	33,3	36,2	-8,0
Fabrication de produits en bois	52,8	53,7	-1,7
Fabrication du papier	33,5	39,7	-15,6
Impression et activités connexes de soutien	28,3	33,8	-16,3
Fabrication de produits chimiques	31,1	32,2	-3,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	36,3	44,0	-17,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	17,2	18,7	-8,0
Première transformation des métaux	30,8	35,1	-12,3
Fabrication de produits métalliques	43,9	46,3	-5,2
Fabrication de machines	26,6	27,5	-3,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	23,9	25,3	-5,5
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	17,3	11,6	49,1
Fabrication de matériel de transport	54,9	51,5	6,6
Fabrication de meubles et de produits connexes	38,5	36,8	4,6
Activités diverses de fabrication ²	25,1	29,0	-13,4
Secteur des services	2 864,4	2 791,4	2,6
Commerce de gros	142,6	140,8	1,3
Commerce de détail	485,9	478,8	1,5
Transport et entreposage	167,2	164,4	1,7
Finance	106,9	96,0	11,4
Sociétés d'assurance, fonds et autres instruments financiers	58,2	52,8	10,2
Services immobiliers	41,4	42,5	-2,6
Services de location et de location à bail	15,7	12,5	25,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	241,7	224,1	7,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	139,8	130,6	7,0
Services d'enseignement	260,9	243,8	7,0
Soins de santé et assistance sociale	454,1	444,7	2,1
Information, culture et loisirs	160,4	167,9	-4,5
Hébergement et restauration	214,8	215,7	-0,4
Autres services	159,1	161,2	-1,3
Administration fédérale (incluant la défense)	73,5	69,4	5,9
Administrations publiques provinciales et territoriales	72,0	85,6	-15,9
Administrations publiques locales, municipales, régionales et autres	70,1	60,6	15,7
ENSEMBLE DES SECTEURS	3 765,4	3 717,3	1,3

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

¹ Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

² L'industrie de la fabrication de produits du pétrole et du charbon est incluse dans cette industrie.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 7
EMPLOI SELON LE GENRE ET LE NIVEAU DE COMPÉTENCE
Montérégie et ensemble du Québec

Genre de compétence	Montérégie			Ensemble du Québec		
	Moyenne annuelle		Variation %	Moyenne annuelle		Variation %
	2006 (000)	2005 (000)		2006 (000)	2005 (000)	
Gestion	56,5	58,1	-2,8	319,3	329,0	-2,9
Affaires, finance et administration	127,6	120,7	5,7	685,2	661,1	3,6
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	46,0	43,9	4,8	263,9	254,5	3,7
Secteur de la santé	45,7	40,7	12,3	242,3	240,6	0,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	65,5	55,0	19,1	358,5	325,4	10,2
Arts, culture, sports et loisirs	18,0	21,4	-15,9	125,6	133,6	-6,0
Vente et services	146,4	154,6	-5,3	887,5	876,4	1,3
Métiers, transport et machinerie	112,2	99,9	12,3	527,3	525,7	0,3
Prof. propres au secteur primaire	20,5	21,7	-5,5	96,2	97,8	-1,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	57,1	64,1	-10,9	259,7	273,3	-5,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	695,5	680,0	2,3	3 765,4	3 717,3	1,3
Niveau de compétence¹						
Gestion	56,5	58,1	-2,8	319,3	329,0	-2,9
Professionnel	112,1	113,3	-1,1	668,3	650,5	2,7
Technique	239,4	220,9	8,4	1 218,1	1 211,2	0,6
Intermédiaire	211,7	204,3	3,6	1 123,3	1 095,6	2,5
Élémentaire	75,7	83,5	-9,3	436,4	431,0	1,3

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

¹ Le niveau de compétence selon la Classification nationale des professions : gestion (expérience dans le domaine visé);
professionnel (généralement diplôme universitaire); technique (généralement diplôme collégial ou secondaire professionnel);
intermédiaire (généralement diplôme secondaire général); élémentaire (généralement études secondaires non terminées).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableau 8A
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI¹
SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Régions économiques et ensemble du Québec	Année 2006	Année 2005	Variation %	Taux de prestation ² Année 2006
RÉGIONS ÉCONOMIQUES				
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14 768	14 253	3,6	22,5
Bas-Saint-Laurent	15 184	14 750	2,9	11,2
Capitale-Nationale	21 213	21 947	-3,3	4,8
Chaudière-Appalaches	16 283	16 770	-2,9	6,2
Estrie	12 271	12 689	-3,3	6,4
Montérégie	40 045	39 770	0,7	4,6
Montréal	45 099	46 976	-4,0	3,6
Laval	8 848	9 155	-3,4	3,8
Lanaudière	16 383	15 810	3,6	6,2
Laurentides	19 889	19 449	2,3	6,3
Outaouais	8 964	9 501	-5,7	4,1
Abitibi-Témiscamingue	9 352	9 451	-1,0	9,4
Mauricie	13 509	13 538	-0,2	7,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18 757	19 123	-1,9	9,7
Côte-Nord	8 515	8 834	-3,6	12,4
Nord-du-Québec	2 120	2 062	2,8	8,4
Centre-du-Québec	10 788	10 957	-1,5	7,3
ZME ³ de Montréal	95 374	97 022	-1,7	4,1
ENSEMBLE DU QUÉBEC	281 988	285 032	-1,1	5,7

¹ Prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail.

² Le taux de prestation correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (recensement 2001).

³ La ZME ou zone métropolitaine de l'emploi est formée de la somme des territoires des 47 centres locaux d'emploi de la RMR de Montréal et correspond presque au territoire de la RMR.

Source : Services Canada.

Tableau 8B
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI¹
SELON LES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI

Centres locaux d'emploi	Année 2006	Année 2005	Variation %	Taux de prestation ² Année 2006
Brome-Missisquoi	1 416	1 338	5,8	4,7
La Haute-Yamaska	2 828	2 780	1,7	5,2
Le Haut-Richelieu	3 425	3 354	2,1	5,0
Marieville	1 075	1 048	2,6	5,2
Acton Vale	918	748	22,7	9,0
Sorel	2 110	2 115	-0,2	6,1
Saint-Hyacinthe	2 862	2 652	7,9	5,4
La Vallée-du-Richelieu	3 369	3 310	1,8	4,1
Contrecoeur	366	366	0,0	4,9
Boucherville	2 142	2 134	0,4	3,4
Longueuil-Est	2 121	2 153	-1,5	4,0
Longueuil-Ouest	1 804	1 821	-0,9	4,8
Saint-Hubert	2 148	2 165	-0,8	4,0
Brossard	2 314	2 379	-2,7	3,1
Châteauguay	1 808	1 828	-1,1	4,9
Saint-Constant	2 537	2 546	-0,4	4,4
Saint-Rémi	991	989	0,2	6,5
Le Haut-Saint-Laurent	796	948	-16,0	5,6
Valleyfield	1 968	2 082	-5,5	5,0
Vaudreuil-Soulanges	3 047	3 015	1,1	4,4
Montérégie	40 045	39 770	0,7	4,6
ENSEMBLE DU QUÉBEC	281 988	285 032	-1,1	5,7

¹ Prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail.

² Le taux de prestation correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (recensement 2001).

Source : Services Canada.

Tableau 9A

**PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI¹
 SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

Régions économiques et ensemble du Québec	Année⁴ 2006	Année⁴ 2005	Variation %	Taux de prestation² Année⁴ 2006
RÉGIONS ÉCONOMIQUES				
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 692	2 743	-1,9	4,1
Bas-Saint-Laurent	3 472	3 592	-3,3	2,6
Capitale-Nationale	10 159	10 696	-5,0	2,3
Chaudière-Appalaches	3 819	3 947	-3,2	1,5
Estrie	5 806	5 821	-0,3	3,0
Centre-du-Québec	4 428	4 332	2,2	3,0
Montérégie	18 323	18 826	-2,7	2,1
Montréal	61 074	64 153	-4,8	4,9
Laval	4 047	4 001	1,1	1,7
Lanaudière	6 420	6 448	-0,4	2,4
Laurentides	7 229	7 345	-1,6	2,3
Outaouais	6 680	6 847	-2,4	3,0
Abitibi-Témiscamingue	2 983	3 050	-2,2	3,0
Mauricie	7 462	7 756	-3,8	4,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5 968	6 331	-5,7	3,1
Côte-Nord	1 528	1 572	-2,8	2,2
Nord-du-Québec	592	587	0,9	2,4
ZME ³ de Montréal	79 866	82 959	-3,7	3,4
ENSEMBLE DU QUÉBEC	152 688	157 805	-3,2	3,1

¹ Adultes sans contraintes à l'emploi.

² Le taux de prestation correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (recensement 2001).

³ La ZME ou zone métropolitaine de l'emploi est formée de la somme des territoires des 47 centres locaux d'emploi de la RMR de Montréal et correspond presque au territoire de la RMR.

⁴ Les données annuelles sont la moyenne des douze mois allant de novembre de l'année précédente à octobre de l'année concernée.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Tableau 9B
PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI¹
SELON LES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI

Centres locaux d'emploi	Année ³	Année ³	Variation	Taux de prestation ²
	2006	2005	%	Année ³ 2006
Brome-Missisquoi	646	666	-3,0	2,1
La Haute-Yamaska	1 375	1 414	-2,8	2,5
Le Haut-Richelieu et Marieville	2 157	2 122	1,6	2,4
Sorel	1 577	1 653	-4,6	4,5
Saint-Hyacinthe et Acton Vale	1 692	1 683	0,5	2,6
La Vallée-du-Richelieu	518	555	-6,7	0,6
Contrecoeur	113	97	16,5	1,5
Longueuil-Est et Boucherville	2 113	2 125	-0,6	1,8
Longueuil-Ouest	1 900	2 000	-5,0	5,0
Saint-Hubert	871	918	-5,1	1,6
Brossard	1 402	1 427	-1,8	1,9
Châteauguay	620	656	-5,5	1,7
Saint-Constant et Saint-Rémi	789	806	-2,1	1,1
Le Haut-Saint-Laurent	577	560	3,0	4,0
Valleyfield	1 510	1 541	-2,0	3,8
Vaudreuil-Soulanges	629	606	3,8	0,9
Montérégie	18 323	18 826	-2,7	2,1
ENSEMBLE DU QUÉBEC	152 688	157 805	-3,2	3,1

¹ Adultes sans contraintes à l'emploi.

² Le taux de prestation correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (recensement 2001).

³ Les données annuelles sont la moyenne des douze mois allant de novembre de l'année précédente à octobre de l'année concernée.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Annexe

Liste des centres locaux d'emploi (CLE) Montérégie

Brome-Missisquoi

406, rue du Sud, 2^e étage
Cowansville (Québec) J2K 2X7
450 263-1515
1 800 463-0230

La Vallée-du-Richelieu

515, boul. Sir Wilfrid Laurier bur. 201
Beloeil (Québec) J3G 6R7
450 467-9400
1 877 856-1966

Châteauguay

180, boul. Anjou, bur. 250
Châteauguay (Québec) J6K 5G6
450 691-6020
1 800 465-0286

La Haute-Yamaska

77, rue Principale, RC.02
Granby (Québec) J2G 9B3
450 776-7134

Contrecoeur

225, rue Dansereau
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0
450 587-5555

Saint-Constant

126, rue St-Pierre
St-Constant (Québec) J5A 2P1
450 635-6221
1 866 225-4097

Le Haut-Richelieu

315, rue MacDonald, bur. 128
St-Jean (Québec) J3B 8J3
450 348-9294
1 800 567-3627

Boucherville

135-H, boul. de Mortagne
Boucherville (Québec) J4B 6G4
450 655-5646

Saint-Rémi

221, rue Ste-Thérèse
St-Rémi (Québec) J0L 2L0
450 454-4054
1 800 792-9616

Marieville

497, rue Ste-Marie
Marieville (Québec) J3M 1M4
450 460-4430
1 888 872-0680

Longueuil-Est

900, boul. Curé-Poirier Est
Longueuil (Québec) J4J 5L9
450 647-1324

Le Haut-Saint-Laurent

220, rue Châteauguay
Huntingdon (Québec) J0S 1H0
450 264-5323
1 800 567-0220

Acton Vale

1130, rue Daigneault
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
450 546-0798
1 800 438-4765

Longueuil-Ouest

790, boul. Quinn
Longueuil (Québec) J4H 2N5
450 677-5517

Valleyfield

63-A, rue Champlain, bur. 220
Valleyfield (Québec) J6T 6C4
450 370-3027
1 800 567-1029

Sorel

375, boul. Fiset
Sorel (Québec) J3P 7Z4
450 742-5941

Saint-Hubert

5245, boul. Cousineau, bur. 300
St-Hubert (Québec) J3Y 6J8
450 676-7952

Vaudreuil-Soulanges

430, boul. Harwood, bur. 4
Vaudreuil-D. (Québec) J7V 7H4
450 455-5666
1 800 463-2325

Saint-Hyacinthe

3100, boul. Laframboise, bur. 107
St-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z4
450 778-6589
1 800 465-0719

Brossard

1, Place du Commerce, bur. 200
Brossard (Québec) J4W 2Z7
450 672-1335

BULLETIN sur le MARCHÉ du TRAVAIL

Région de la Montérégie

Deuxième Trimestre 2006



Rédigé par :

Hélène Mercille, économiste

Centre Service Canada
Richelieu-Yamaska
(450)773-7481

Ce bulletin propose une analyse de l'évolution des principaux indicateurs du marché du travail dont la source est l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Ce bulletin est produit quatre fois par année aux trimestres se terminant en mars, en juin, en septembre et en décembre. Le bulletin est publié le mois suivant chacun des trimestres de l'année et porte sur les territoires de la région de la Montérégie, de la province du Québec et du Canada.

Description du territoire

La région de la Montérégie est bordée au nord par le Saint-Laurent, au sud par les États de New York et du Vermont, à l'est par l'Estrie et le Centre-du-Québec, et enfin, à l'ouest par l'Ontario. La région compte 176 municipalités dont la nouvelle ville de Longueuil à laquelle s'ajoutent les autres municipalités qui sont regroupées dans 14 municipalités régionales de comté (MRC). Le territoire de la Montérégie peut être divisé en trois parties. En premier lieu, la vaste banlieue de Montréal, un espace urbain important qui regroupe la Ville de Longueuil et les MRC de Lajemmerais, de Roussillon, de la Vallée-du-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges. En deuxième lieu, on note la présence d'une couronne de cinq villes satellites : Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy. Chacune de ces villes dessert de vastes superficies agricoles et joue un rôle majeur dans l'industrie régionale. Finalement, on distingue un territoire à caractère essentiellement rural composé des MRC d'Acton, de Brome-Missisquoi, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville et de Rouville.

Selon les données du recensement de 2001 de Statistique Canada, la population totale de la Montérégie s'élève à 1 276 397 habitants, ce qui en fait la deuxième région la plus peuplée au Québec juste après la région de Montréal.

Faits saillants de l'enquête sur la population active

Population active et taux d'activité : *L'activité sur le marché du travail se redresse en Montérégie avec une forte croissance de la population active au deuxième trimestre de 2006, soit une quatrième hausse trimestrielle consécutive.*

En Montérégie : La population active se chiffre à 748 000 personnes au deuxième trimestre de 2006, soit une forte croissance de 4,1% (+ 29 600 personnes actives) par rapport au deuxième trimestre de 2005. Cette forte progression de la population active depuis un an a fait gagner presque deux points de pourcentage au taux d'activité qui se chiffre à 67,5%.

Au Québec et au Canada : Le Québec et le Canada connaissent des croissances respectives de la population active de 1,4% (+55 000 personnes actives) et 1,5% (+257 900 personnes actives) au second trimestre de 2006. La croissance modérée de la population active fait en sorte que les taux d'activité du Québec et du Canada sont demeurés semblables à l'an dernier, de l'ordre de 65,6% au Québec et de 67,6% au Canada.

Emploi total et taux d'emploi : *L'emploi en Montérégie semble enfin sortir de sa torpeur et connaît une forte croissance au deuxième trimestre de 2006.*

En Montérégie : La région compte près de 698 600 personnes en emploi au deuxième trimestre de 2006. Cela représente un ajout de 27 300 personnes en emploi par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière, soit une forte progression de 4,1% de l'emploi sur une base annuelle. Tel qu'illustré dans le graphique 1, la hausse de l'emploi au deuxième trimestre de 2006 en Montérégie est la quatrième hausse trimestrielle d'affilée. Cette progression des personnes en emploi a fait augmenter le taux d'emploi de la population en âge de travailler. Le taux d'emploi en Montérégie est passé de 61,4% au deuxième trimestre de 2005 à 63,1% au deuxième trimestre de 2006. Parmi les seize régions économiques du Québec, la Montérégie affiche le quatrième taux d'emploi le plus élevé.

Au Québec et au Canada : La croissance des personnes en emploi au Québec au deuxième trimestre de 2006 est de l'ordre de 1,6% (+61 100 emplois) tandis que le Canada connaît une croissance plus dynamique de 2,2% (+357 900 emplois). Les taux d'emploi québécois et canadien ont progressé de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'an dernier et sont respectivement de 60,5% et 63,4%.

Emploi selon la catégorie – temps plein et temps partiel : *Tant les emplois à temps plein que ceux à temps partiel ont fortement progressé au deuxième trimestre de 2006.*

En Montérégie : La croissance au deuxième trimestre de 2006 est équilibrée entre les emplois à temps plein et ceux à temps partiel. Les emplois à temps plein ont progressé de 4,0% (+22 400 emplois) alors que les emplois à temps partiel ont augmenté de 4,2% (+4 900 emplois).

Au Québec et au Canada : La croissance de l'emploi au Québec provient surtout des emplois à temps partiel qui ont progressé de 7,3% (+47 200 emplois) alors que les emplois à temps plein ont augmenté de 0,5% (+13 900 emplois). La situation est différente au Canada où la croissance des emplois repose surtout sur les emplois à temps plein qui ont progressé de 2,6% (+338 900 emplois) comparativement à un faible gain de 0,6% (+19 000 emplois) pour les emplois à temps partiel.

Emploi selon le sexe : *Le marché de l'emploi au deuxième trimestre de 2006 est plus favorable aux hommes.*

En Montérégie : La forte croissance des personnes en emploi au deuxième trimestre de 2006 a profité en premier lieu à la gent masculine où les emplois ont progressé de 5,4% (+19 400 emplois) alors que les emplois chez les femmes ont augmenté de 2,5% (+7 900 emplois).

Au Québec et au Canada : Au Québec, l'emploi chez les femmes a progressé de 1,7% (+29 600 emplois) alors que les emplois masculins ont augmenté de 1,6% (+31 500 emplois). Au Canada, les emplois occupés par les femmes et les hommes ont progressé respectivement de 2,7% (+202 500 emplois) et 1,8% (+155 300 emplois).

Emploi selon l'industrie : *La forte croissance des emplois observée au deuxième trimestre de 2006 profite au secteur des services alors que le secteur de la production de biens subit un recul comme au trimestre précédent.*

En Montérégie : Toujours selon la période de référence comprise entre les deuxièmes trimestres de 2005 et 2006, le secteur de la production de biens, qui englobe les industries primaires et manufacturières, la construction et les services publics, affiche un recul de l'emploi de 6,3% (-12 400 emplois) alors que le niveau des emplois dans les services a progressé de 8,4% (+39 700 emplois). Le recul des emplois dans le secteur de la production de biens au cours des deux premiers trimestres de 2006 contraste avec le redressement que nous avons constaté au cours de l'année 2005.

Au Québec et au Canada : Au Québec, le secteur de la production de biens a diminué de 2,4% (-22 000 emplois) alors que le secteur des services connaît un gain de 3,0% (+83 100 emplois). D'autre part, l'emploi dans le secteur de la production de biens au Canada est semblable à l'an dernier (-0,2%, -9 500 emplois) tandis que les emplois dans les services ont progressé de 3,0% (+367 300 emplois).

Nombre de chômeurs et taux de chômage : *Le nombre de chômeurs a augmenté en Montérégie au deuxième trimestre de 2006 tandis que le taux de chômage est demeuré identique.*

En Montérégie : La région compte un volume moyen de 49 500 chômeurs au deuxième trimestre de 2006, soit une hausse de 5,1% (+2 400 chômeurs) par rapport au deuxième trimestre de 2005. Tel qu'illustré dans le graphique 3, la hausse du volume de chômeurs se poursuit pour un quatrième trimestre d'affilée en Montérégie. Malgré la hausse du nombre de chômeurs, le taux de chômage est demeuré inchangé et se situe à 6,6 %. Compte tenu de la forte création d'emplois, la hausse importante des chômeurs est une bonne nouvelle en soi puisqu'elle s'explique davantage par l'attrait d'un marché du travail offrant de meilleures perspectives d'emploi.

Au Québec et au Canada : Le Québec connaît une baisse du volume de chômeurs de 1,9% (-6 100 chômeurs) et une légère baisse du taux de chômage qui se situe 7,8%. Au Canada, le nombre de chômeurs a reculé de 8,5 % (-100 000 chômeurs). Le taux de chômage a perdu 0,7 point de pourcentage et se situe à 6,1% au deuxième trimestre de 2006.

TABLEAU**Principaux indicateurs du marché du travail**Moyennes mobiles de trois mois
Données non désaisonnalisées

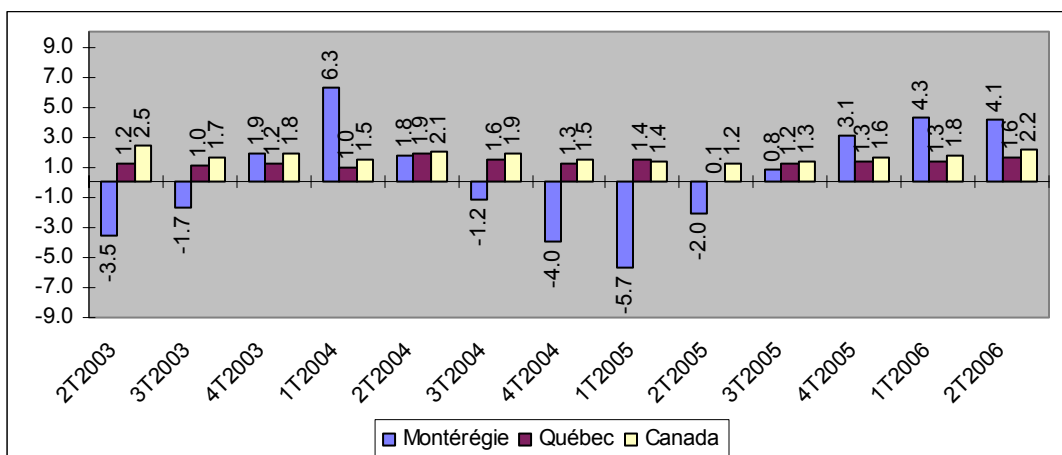
Indicateurs	Trimestres	Montérégie	Québec	Canada
Population 15 ans et +	2T2005	1 093 700	6 172 500	25 751 900
	2T2006	1 108 200	6 242 100	26 135 000
Population active	2T2005	718 400	4 041 700	17 396 800
	2T2006	748 000	4 096 700	17 654 700
Emploi	2T2005	671 300	3 713 500	16 217 600
	2T2006	698 600	3 774 600	16 575 500
Chômage	2T2005	47 100	328 200	1 179 200
	2T2006	49 500	322 100	1 079 200
Population inactive	2T2005	375 300	2 130 800	8 355 100
	2T2006	360 200	2 145 400	8 480 400
Taux d'activité (%)	2T2005	65.7	65.5	67.6
	2T2006	67.5	65.6	67.6
Taux de chômage (%)	2T2005	6.6	8.1	6.8
	2T2006	6.6	7.8	6.1
Taux d'emploi (%)	2T2005	61.4	60.1	63.0
	2T2006	63.1	60.5	63.4

Source : Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada
Compilation : Économiste du Centre Service Canada Richelieu-Yamaska

GRAPHIQUES

Graphique 1

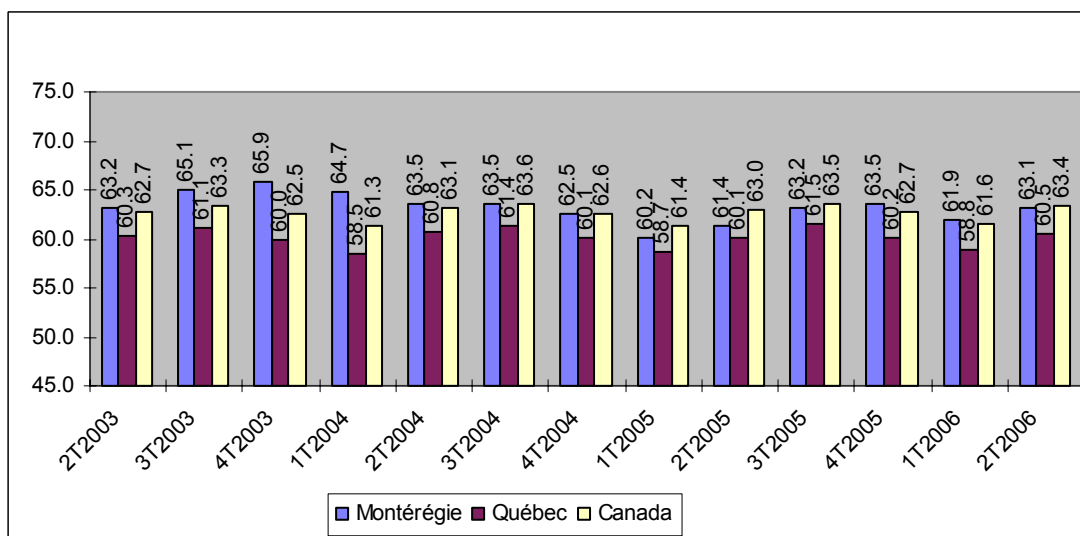
Taux de croissance en % des personnes en emploi par rapport au même trimestre de l'année précédente



Source : Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada.
 Compilation : Économiste du Centre Service Canada Richelieu-Yamaska.

Graphique 2

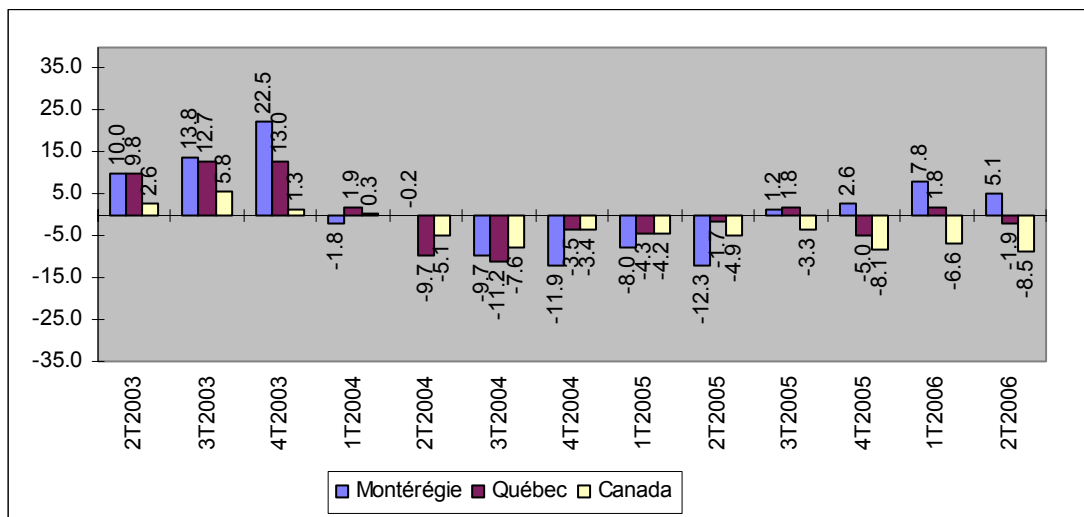
Évolution du taux d'emploi (moyennes trimestrielles non désaisonnalisées)



Source : Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada.
 Compilation : Économiste du Centre Service Canada Richelieu-Yamaska.

Graphique 3

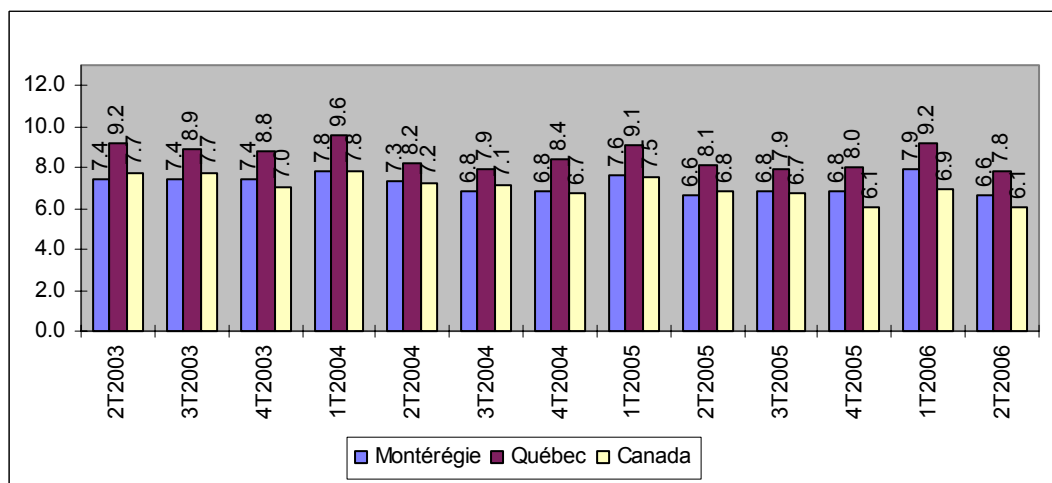
**Taux de croissance en % des chômeurs
par rapport au même trimestre de l'année précédente**



Source : Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada.
Compilation : Économiste du Centre Service Canada Richelieu-Yamaska.

Graphique 4

Évolution du taux de chômage
(moyennes trimestrielles non désaisonnalisées)



Source : Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada.
Compilation : Économiste du Centre Service Canada Richelieu-Yamaska.

Carte géographique

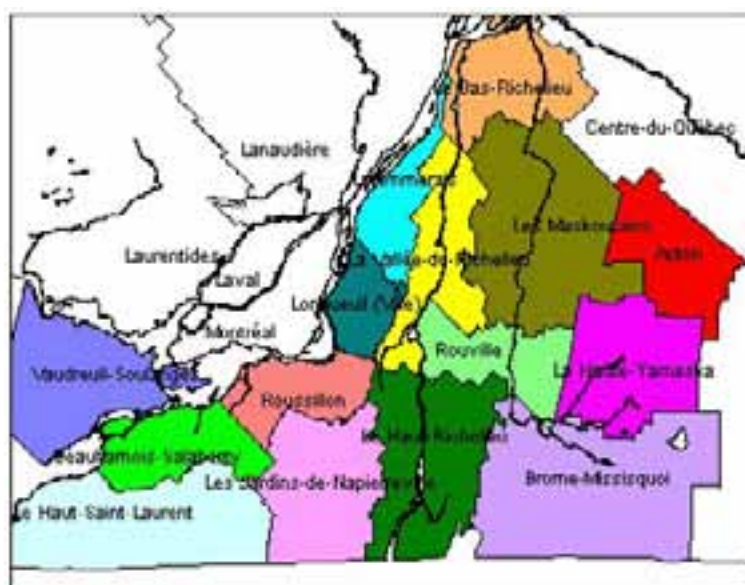
La région administrative de la

MONTÉRÉGIE

comprend quatre Centres Service Canada (CSC) :

Brossard, Longueuil, Richelieu-Yamaska et Vaudreuil-Dorion

Structure municipale, janvier 2002



<p>CSC Brossard 2501, boul. Lapinière, 2^e étage Brossard, Québec J4Z 3P1</p>	<p>CSC Longueuil 365, rue Saint-Jean, bureau 114 Longueuil, Québec J4H 2X8</p>
<p>CSC Richelieu-Yamaska 1225, rue Gauvin, 2^e étage Saint-Hyacinthe, Québec J2S 8T8 (450) 773-7481</p>	<p>CSC Vaudreuil-Dorion 2555, avenue Dutrissac Local GR 23 Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 7E6</p>

1 800 201-8421 (sans frais)

DÉFINITIONS ET EXPLICATIONS

À propos de l'Enquête sur la population active (EPA)

Les statistiques publiées dans ce bulletin sont fondées sur l'EPA, une enquête mensuelle menée par Statistique Canada auprès d'un échantillon représentatif de la population (environ 54 000 ménages canadiens). Devenue mensuelle en 1952, l'Enquête sur la population active fournit des renseignements sur les grandes tendances du marché du travail, par exemple sur les mouvements observés relativement à l'emploi entre les différents secteurs industriels, sur les heures travaillées, sur le taux d'activité et sur le taux de chômage.

La **population visée** par l'EPA touche la population civile âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces du Canada. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes vivant dans les réserves indiennes, les membres à plein temps des Forces armées et les pensionnaires d'établissements institutionnels (par exemple les foyers pour personnes âgées, les hôpitaux ou les prisons). Les estimations mensuelles de l'emploi, du chômage et des inactifs portent chaque mois sur une **semaine de référence**, normalement celle où tombe le 15^e jour du mois.

Des renseignements détaillés sur la collecte de données, la méthodologie et le contenu de l'EPA sont contenus dans le document *Guide de l'Enquête sur la population active* (n° 71-543-GIF au catalogue) dans le site Web de Statistique Canada www.statcan.ca.

Définitions et explications

La **population active** comprend la population civile âgée de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui était occupée ou en chômage pendant la semaine de référence.

Les **personnes occupées** sont celles qui au cours de la semaine de référence :

- a) ont fait un travail quelconque dans un emploi ou une entreprise;
- b) ou avaient un emploi mais n'étaient pas au travail.

Une personne est considérée à **temps plein** si elle travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine à son emploi principal ou son unique emploi. Une personne est considérée à **temps partiel** si elle travaille habituellement moins de 30 heures par semaine à son emploi principal ou son unique emploi.

Les **chômeurs** sont les personnes qui au cours de la semaine de référence :

- a) avaient été mises à pied temporairement, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler;
- b) ou étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler;
- c) ou devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence et étaient prêtes à travailler.

Les **personnes inactives** sont celles qui n'étaient ni occupées ni en chômage pendant la semaine de référence.

Le **taux de chômage** représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage d'un groupe donné (p. ex. selon l'âge, le sexe) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe.

Le **taux d'activité** représente la population active exprimée en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux d'activité d'un groupe donné (p. ex. les femmes âgées de 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total de ce groupe.

Le **taux d'emploi** (antérieurement appelé rapport emploi-population) représente le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe donné (p. ex. selon l'âge, le sexe) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

Une **région économique** est une unité géographique généralement composée de villes voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs (comme les municipalités régionales de comté). La composition des régions économiques est déterminée par Statistique Canada en collaboration avec les provinces. Les limites actuelles utilisées sont fondées sur la géographie du recensement de 1991 et sont entrées en vigueur en janvier 1995. Le Québec compte 17 régions économiques; cependant, aux fins de la diffusion des données de l'EPA, les régions économiques de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont jumelées.

Désaisonnalisation

La majorité des fluctuations dans les séries chronologiques d'ordre économique sont causées par les mouvements saisonniers, cycliques et irréguliers. Une série désaisonnalisée est une série dans laquelle on a supprimé les mouvements saisonniers. Ces derniers sont définis comme étant causés par des événements annuels réguliers tels que les variations des conditions climatiques, les vacances, les cycles agricoles et les cycles de production de vente au détail durant la période de Noël et de Pâques. Il faut souligner que les séries désaisonnalisées présentent des fluctuations irrégulières de même que des fluctuations cycliques à long terme.

Comme les données publiées à l'échelle des régions économiques ne sont pas désaisonnalisées, la comparaison des indicateurs du marché du travail dans la présente publication est annuelle plutôt que mensuelle.

Erreur d'échantillonnage

Étant donné que les estimations contenues dans cette publication sont fondées sur une enquête échantillon (l'EPA), ces estimations sont susceptibles de contenir des erreurs d'échantillonnage. Le changement dans le niveau d'une estimation entre deux mois peut donc être le résultat d'un changement réel ou d'une variation d'échantillonnage. Deux fois sur trois, un changement plus grand que l'erreur d'échantillonnage indique un changement réel. Des variations moins élevées que l'erreur d'échantillonnage sont moins susceptibles de montrer des changements réels que des variations dues à l'échantillonnage. On peut avoir davantage confiance dans un ensemble de mouvements consécutifs dans la même direction, même si certains de ces mouvements sont plus petits que l'erreur d'échantillonnage.